



Le Souvenir Français

À NOUS LE SOUVENIR,

À EUX L'IMMORTALITÉ



REVUE TRIMESTRIELLE N° 521

Janvier 2021 - Prix du numéro: 2,50 €

LA MÉMOIRE



••• Entretien des tombes

Garder le souvenir •••

Le Souvenir Français veille sur les tombes des Morts pour la France

••• Transmettre l'héritage aux jeunes générations



ET L'AVENIR •••



Couronné par l'Académie française
et l'Académie des sciences morales et politiques



ASSOCIATION NATIONALE

Née en 1872 en Alsace et en Lorraine occupées
Fondée en 1887 par Xavier NIESSEN à Neuilly-sur-Seine

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906



SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

COMITÉ D'HONNEUR
MESDAMES ET MESSIEURS

le Premier Ministre	Le Ministre de l'Éducation nationale
le Président du Sénat	Le Président du Conseil Économique, Social et Environnemental
le Président de l'Assemblée nationale	Le Grand Chancelier de la Légion d'honneur
le Ministre des Affaires étrangères	Le Délégué National du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération »
le Ministre de l'Intérieur	Société des Membres de la Médaille Militaire
le Ministre des Armées	Association Nationale de l'Ordre du Mérite
Société des Membres de la Légion d'honneur	

Directeur de la publication :
C.G.A. (2S) Serge BARCELLINI
Président général du Souvenir Français
Rédactrice en chef : **Marie-Françoise MOREL**
N° d'inscription à la commission paritaire
des Papiers de Presse 1022 G 82578
Dépôt légal : 2021
Ce numéro a été tiré à 46 000 exemplaires
Il ne contient aucune publicité payante
Imprimeur : VINCENT IMPRIMERIES - TOURS

En couverture :

- Le Vivier-du-Lac (Charente)
- Cimetière militaire français à
Machelen-sur-la-Lys (Belgique)

a pour vocation :

- 1 De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.
- 2 D'animer la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales et des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.
- 3 De transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir.

Distincte des associations d'anciens combattants, car notre association se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limitée dans le temps, elle est ouverte à celles et ceux de tous âges et de toutes nationalités.

Afin d'accomplir sa mission, Le Souvenir Français a besoin du concours de tous. A ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

ADHÉREZ au SOUVENIR Français : votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.

COTISATIONS ANNUELLES	ABONNEMENT À LA REVUE
Membre titulaire à partir de.....10 €	4 Numéros - tarif adhérent.....5 €
Membre bienfaiteur à partir de....50 €	4 Numéros - tarif non-adhérent...10 €
Groupement affilié à partir de.....20 €	

Le siège est à votre disposition pour vous communiquer les coordonnées du responsable de l'association dans votre département.
Siège social : 20, rue Eugène-Flachat – 75017 PARIS - CCP n° 949-14 Y Paris www.souvenir-francais.fr
Bureaux ouverts de 9 h à 12 h et 12 h 45 à 17 h (le vendredi à 16 h 30)

Pour contacter les membres du bureau

Président général CGA (2S) Serge Barcellini 01 48 74 80 31 sergebarcellini@free.fr	Trésorier général Commissaire général des armées (2S) Christian Mortel tresorier-general@souvenir-francais.fr
Vice-présidents 01 48 74 53 99 Général CAA (2S) Pascal Vinchon Laurence Thibault	Secrétaire général M. Haïm Korsia - sg@souvenir-francais.fr
Assistante Président général (Isabelle Mariet) 01 48 74 80 31 secretariat2@souvenir-francais.fr	

Pour contacter le siège

La Revue Marie-Françoise Morel (après 14 h) 01 48 74 80 34 Clément Viricelle (après 14 h) 01 48 74 81 26	revue@souvenir-francais.fr routage@souvenir-francais.fr
Pôle action Service de gestion des activités des délégations et comités Hugo Martin 01 48 74 80 36	missions@souvenir-francais.fr
Service de la communication et de l'action mémorielle Raphaëlle Jaillet 01 48 74 80 32	communication@souvenir-francais.fr
Service Partenariats et Mécénats Maguelone Vahid 01 48 74 79 73	partenariats@souvenir-francais.fr
Pôle gestion Responsable administratif et financier Bernard Quéré 01 48 74 79 72	raf@souvenir-francais.fr
Service finance et matériel Laurent Chamon 01 48 74 80 33	comptableadjoin@souvenir-francais.fr recufiscaux@souvenir-francais.fr a.comptable@souvenir-francais.fr fournitures@souvenir-francais.fr
Yannick Kodjo 01 48 74 80 37	
Service de gestion du fonctionnement des délégations et comités – Chancellerie Nathalie Vaslot 01 48 74 79 75	chancellerie@souvenir-francais.fr infos@souvenir-francais.fr

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidents d'honneur : Général d'armée (2S) Pierre de PERCIN
 C.G.A. (2S) Gérard DELBAUFFE
Président d'honneur de Rhin et Danube : M. René ROCHÉ †
Vice-président d'honneur : Général de division (2S) Alain LACAPELLE

Bureau du Conseil d'administration (à compter du 10 décembre 2020)

Président : Contrôleur général des armées (2S) Serge BARCELLINI
Vice-président : Général de Corps aérien (2S) Pascal VINCHON
Vice-présidente : Mme Laurence THIBAUT
Secrétaire général : Grand Rabbin de France Haïm KORSIA
Trésorier général : Commissaire général des armées (2S) Christian MORTEL

MEMBRES :

Général d'armée aérienne (2S) Philippe ADAM, membre permanent de la commission de recours des militaires

M. Jean-Marie BOCKEL, ancien ministre, Sénateur du Haut-Rhin, Président de l'association Solidarité-Défense

M. l'abbé Cédric BURGUN, Vice-doyen de la faculté de droit canonique à l'Institut Catholique de Paris.

M. le Préfet (H) Jean-François CARENCO, Président de la Commission de Régulation de l'Energie

Mme Joelle CHARLIER, DGA Seine et Marne, chargée de mission pour les legs Principale de notaire en retraite

M. Bernard CHOPIN, Cadre bancaire en retraite

M. le Pasteur François CLAVAIROLY, Président Fédération protestante de France

Général d'armée (2S) Bruno CUCHE, C.E.M.A.T (2006 à 2008)

Mme Chrystèle DEFERT, Déléguée générale pour l'Oise, fonctionnaire de la fonction publique territoriale

M. Jean-Christophe DENIS, Délégué général pour le Loiret

Docteur Jean-Daniel DESTEMBERG, Délégué général. pour l'Allier

Amiral (2S) Pierre François FORISSIER, ancien Chef d'Etat-major de la Marine

M. Philippe GERMAIN, Cadre en retraite EDF

Mme Christine GUIMONNET, secrétaire générale de l'Association Professeurs Histoire Géographie

Lieutenant-colonel (H) Claude MICHEL, Délégué général des Hauts- de- Seine

Maître Claude JAQUET, Président honoraire de la Caisse de prévoyance et de retraite des notaires de la Caisse de Retraite des Notaires

M. Anouar KBIBECH, Vice-président Conseil Français du Culte Musulman ; Président du rassemblement des musulmans de France

M. Tristan LECOQ, Inspecteur général de l'éducation nationale.

Lieutenant-colonel (H) Claude MICHEL, Délégué général pour la Belgique.

M. Georges MORIN, Secrétaire général de l'association des plus Grands Invalides de guerre

Mme Frédérique NEAU-DUFOUR, Agrégée et docteur en histoire, ex-directrice du CERD

M. Gilles PECOUT, Ambassadeur de France en Autriche, ex-Recteur de Paris et région Ile de France

M. René RANDRIANJA, Président d'honneur des Anciens des lycées français du monde

M. Michel ROUSSIN, ancien ministre

Général d'armée de gendarmerie (2S) Jean-Régis VÉCHAMBRE, ancien Inspecteur général de la Gendarmerie,

M. le Pasteur Etienne WAECHTER, Aumônier en chef de l'aumônerie protestante aux armées

Participe au Conseil d'administration :

Contrôleur Général des Armées (2S) Gérard DELBAUFFE, Président général de 2007 à 2015, chargé des médiations du SF.

Associations nationales qui ont fusionné avec le Souvenir Français et correspondants actuels



Association Rhin et Danube (qui regroupait les Anciens de la première Armée Française de 1944/1945 et des armées d'Indochine sous les ordres du général de Lattre).	René ROCHÉ †
Association du Corps Expéditionnaire Français en Italie (qui regroupait les combattants de l'armée d'Italie sous les ordres du général Juin).	Docteur BOUSSAGOL
Association nationale Souvenir de l'Armée d'Afrique.	Marc DEL FONDO
Association des résistants du 11 novembre 1940 (qui regroupait les lycéens qui ont participé à cette manifestation).	Igor de SCHOTTEN †
Comité d'Action Résistance (qui regroupait d' anciens résistants).	Pierre MOREL
Amicale Anciens Combattants 3 ^e DIA	Philippe TRICON-DUNOIS
Association « les Parents des Tués ». Familles de disparus et de Morts pour la France.	Philippe CHESNAY
Association amicale des Anciens du 2 ^e Régiment de Cuirassiers et membres affiliés.	Jean-Pierre SORENSEN
La Centurie des plus jeunes Combattants Volontaires de la Résistance.	Michel CHASLE

Lors d'une fusion entre une association et le Souvenir Français, ce dernier prend en charge l'héritage de l'association.

Les drapeaux sont déposés dans des établissements scolaires ; les archives au Service Historique de la défense ; et les monuments et stèles sont placés sous la sauvegarde du Souvenir Français.

Sommaire

■ Associations nationales fusionnées avec le Souvenir Français	5	■ Jean Théophile Hostier (1887-1914) mort au Champ d'honneur	37
■ Editorial	7	■ Amiral Marcel Bruno Gensoul (1880-1973)	38
■ IN MEMORIAM	8	■ Sous-lieutenant Jean-François de La Rocque, mort pour la France	41
■ Notre revue a cent ans	10	■ Le monument du Souvenir Français à Granville (Manche) par le commandant Rollo, président du comité de Granville	43
■ Les anciens témoignent » : Comment ils savaient mourir ?	16	■ Dans nos délégations : France : Charente-Maritime (17), Lot et Garonne (47), Meurthe et Moselle (54) ; Morbihan(56), Haut-Rhin(68), Seine-Maritime(76), Deux-Sèvres (79), Somme(80), Vosges (88). Etranger : Belgique, Espagne, Thaïlande.	46
■ « Souvenons-nous » : Capitaine Charles Norbert Bourquin (1895-1940) mort pour la France	18	■ Distinctions	64
■ « Les archives de la revue » : Louis Auguste Pein (1867-1915) mort pour la France	19	■ Nécrologie	64
■ La crèche de Gaspard	22	■ Versements volontaires	64
■ Maurice Genevoix (1890-1980) de l'Académie Française	25	■ La page du Relais sacré	65
■ 18 janvier 1871 : Le dernier combat de la 2 ^{ème} Armée de la Loire par le CBA Jean-Louis Cholet	28	■ Chronique des comités	67
■ Général Gibon (1813-1870) mort au Champ d'honneur	30	■ Dons et Legs	77
■ Le monument 1870 de Mars-la-Tour (Meurthe et Moselle)	32	■ Récompenses	78
■ Général Jean-Marie Valhubert (1764-1805) par le général Albert Dupont, vice-président du comité de Granville	33	■ Tarif des fournitures	82



**La revue
Vous souhaite
une bonne
Et
Heureuse année**

Éditorial



Serge BARCELLINI

Président Général du Souvenir Français



NOTRE REVUE, VOTRE REVUE, A CENT ANS!

Cet anniversaire est exceptionnel. Combien de revues associatives peuvent, en effet, prétendre à une telle longévité? Cent ans d'informations. Cent ans de mobilisation. Cent ans d'histoire partagée.

Je tiens à rendre hommage à cette occasion à tous les rédacteurs successifs et en particulier, au premier d'entre eux : Jacques Péricard et à l'actuelle rédactrice Françoise Morel. Notre revue vit des informations que vous nous adressez mais elle vit aussi de la capacité des rédacteurs à faire parler l'histoire et l'actualité. Vive le centenaire, donc!

Avec la panthéonisation de Maurice Genevoix, se clôt un autre, celui de la Grande Guerre. Avec deux années de retard, l'entrée de Maurice Genevoix au Panthéon met en honneur les écrivains combattants et au-delà de cette composante essentielle de la mémoire de la Grande Guerre, cette panthéonisation rend hommage à l'ensemble des « poilus ».

De manière bien volontaire, elle souligne également combien avait vu juste Francis Simon, notre président du comité du Souvenir Français de Rennes durant la Grande Guerre, lui qui en 1916 suggéra le transfert au Panthéon du corps d'un soldat inconnu. En 1920, on préféra l'Arc de Triomphe au Panthéon. Cent années après, le Panthéon reprend des « couleurs mémorielles »!

Je terminerai par un texte que Jacques Péricard publia en décembre 1925 :
« Trop de comités sont des chambres où l'on dort au lieu d'être des places d'armes où l'on vibre. Tout dirigeant à qui manque le temps ou les forces, devront laisser sa place à un jeune ou à un ingambe. Il faut que dans l'année qui vient, nous fêtions notre cent millième adhérent. En ce premier mois de l'année, prenons la ferme résolution de travailler à ce résultat de toutes nos forces. »

Janvier 1921 : Et si nous prenons le même engagement pour cette nouvelle année que nous vous souhaitons belle et harmonieuse?

IN MEMORIAM



Hussard parachutiste I classe
Arnaud VOLPE
(1996-2020)



Brigadier chef I classe
S.T.
(La famille n'a pas souhaité donner son identité.)

1^{ER} RÉGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES

Opération Barkhane - MALI

MORTS POUR LA FRANCE **le 5 septembre 2020**

Le Souvenir Français était présent sur le pont Alexandre III pour un dernier hommage.

Il adresse toutes ses condoléances aux familles et au 1^{ER} Régiment de Hussards Parachutistes.



IN MEMORIAM



Lieutenant colonel Sébastien BOTTA

« MORT AU SERVICE DE LA FRANCE »

A perdu la vie dans un crash d'hélicoptère lors d'une mission dans la Force Multinationale d'Observateurs au mont Sinai.

Marié, père de trois enfants
Il avait 44 ans.

MÉDAILLE DE LA DÉFENSE NATIONALE « OR » - CROIX DU COMBATTANT **MÉDAILLE DES SERVICES VOLONTAIRES OUTRE-MER**

Le Souvenir Français était présent sur le pont Alexandre III pour lui rendre un dernier hommage.

Il adresse toutes ses condoléances à sa famille, à l'Armée de l'Air et a une pensée pour les 5 militaires américains et le militaire tchèque morts au service de leur pays, qui l'accompagnaient dans sa mission.



ORGANE PÉRIODIQUE

AVIS AUX DÉLÉGUÉS ET AUX PRÉSIDENTS DES COMITÉS

L'Assemblée générale ayant décidé qu'il serait créé un bulletin de l'Œuvre qu'on adresserait à tous les comités ainsi qu'aux membres du Souvenir Français désirant s'y abonner, que ce Bulletin d'abord trimestriel remplacerait le rapport annuel, nous publions actuellement les deux premiers numéros, englobant les deux premiers trimestres de l'année 1921.

Les numéros actuels constituant une transition et un essai, les comités et les délégués sont priés :

1. De nous envoyer les notes qu'ils désirent faire paraître et que nous ferons insérer dans la mesure de notre possible ;
2. De nous suggérer toutes les améliorations utiles.

Après le numéro du premier trimestre 1922, si les comités le désirent, ce bulletin pourra être développé et devenir mensuel.

Correspondance régulière avec tous les comités, ce bulletin pourra contenir alors, tous les renseignements demandés par les comités et les tiendra au courant, au jour le jour, de tous les faits pouvant les intéresser.

NOTRE REVUE A AUJOURD'HUI 100 ANS - 1921-2021



Sous le nom d'Organe périodique, de l'Association Nationale pour l'édification et l'entretien des monuments et tombes militaires, notre revue fut créée en janvier 1921.

Les membres du Conseil d'administration avaient déjà conscience qu'il était utile pour faire connaître le Souvenir Français de publier un bulletin qui se nommera vite « revue ». Il sera dès sa création un lien étroit entre le siège national et tous les bénévoles remplissant les missions avec désintéressement pour défendre les valeurs essentielles de notre association.

Au fil des ans, on retrouve toutes les actions du Souvenir Français, tous les événements de notre Histoire de France, tellement proche de l'histoire du Souvenir Français : l'œuvre des bénévoles avec ses réussites, parfois ses échecs mais toujours la volonté de servir la devise du Souvenir Français proposée par son fondateur, Xavier François Niessen, en 1901 et approuvée par le Conseil d'administration :

« A Nous le Souvenir, à Eux l'immortalité »

Depuis sa création, la revue a été conçue et réalisée par les rédacteurs en chef.

Nous avons souhaité, pour célébrer le centenaire de notre revue, rendre hommage à l'un d'entre eux : Jacques Péricard (1876-1944), rédacteur en chef de 1922 à 1938.



Jacques Péricard est né le 17 décembre 1876 à Saint-Florentin (Indre). Il accomplit son service militaire à Bourges dans l'infanterie.

Rappelé en 1914, au 62^{ème} régiment d'infanterie territoriale avec le grade de sergent, il demande à être versé dans une unité combattante en octobre 1914 au 95^{ème} Régiment d'Infanterie. pour se battre au front. Il est nommé adjudant. Il crée un petit journal : « *les boyaux du 95^{ème} R.I.* »

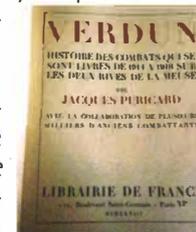
Il est nommé sous-lieutenant le 24 mai 1915 pour sa bravoure au Bois-brûlé où il a crié « *Debout les Morts!* »

Voici en quels termes, le général Gallieni, alors Ministre de la Guerre, a fait devant le Sénat le récit des circonstances où cette exclamation fut prononcée « Il intéressera certainement le Sénat d'apprendre que l'admirable cri : *Debout les Morts!* a été poussé le 8 avril 1915, par l'adjudant Péricard du 95^{ème} R.I., actuellement lieutenant au même régiment.

C'était pendant la période d'attaque du mois d'avril au Bois Brûlé. Une tranchée conquise par le 1^{er} et 3^{ème} bataillons venait d'être l'objet d'une violente contre-attaque ; les occupants reculaient et un boyau allait être envahi par l'ennemi. L'adjudant Péricard, qui avait pris une part active à l'action de la veille, et qui était en réserve, groupa de lui-même quelques volontaires de sa compagnie et se porta au-devant de l'ennemi. Le boyau fut repris après un combat prolongé et terrible, au cours duquel Péricard, sentant ses hommes faiblir, et ne voyant que des morts et des blessés autour de lui, s'écria : « *Debout les Morts!* ».



Démobilisé, il se consacre au journalisme et à l'écriture. Il publie plusieurs ouvrages sur Verdun. Dans son livre Verdun 1916, il écrit : « *Qui n'a pas combattu à Verdun, ne connaît rien à la misère humaine.* » Il écrira plusieurs romans autobiographiques inspirés de sa vie de combattant.



Il écrit également pour ses enfants : *Le roman d'un papa « J'ai 8 enfants »*.



Il collabore aussi à différents journaux, notamment l'Intransigeant et l'Ouest-Eclair.

En 1922, il crée *l'Almanach du combattant*, publication annuelle, qui perpétue le souvenir de la Grande Guerre et qui défend les droits des combattants.

Il sera le porte-parole des combattants : il s'engage à l'U.N.C. avec le Père Brottier; catholique pratiquant, il est le président de la DRAC (Ligue des Droits du Religieux Ancien Combattant). Son engagement pour les valeurs patriotiques

le rapproche du courant nationaliste. En novembre 1927, il est nommé président d'honneur des Croix de Feu, créée par Maurice d'Hartoy, qui regroupent à sa création les titulaires de la Croix de guerre.

Il est également un des membres fondateurs du Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Jacques Péricard était :

Chevalier de la Légion d'honneur (16 juin 1920)

Croix de guerre avec deux citations les 10 août 1915 et 12 mai 1916

Croix du Combattant volontaire, Médaille de Verdun.



C'est en 1922, que Jacques Péricard prit ses fonctions de rédacteur en chef de la revue. La présentation au lecteur du nouveau rédacteur en chef commençait ainsi :

« Ecrivain de talent, il avait sa place au Souvenir Français. Il a bien voulu nous accorder son concours comme Rédacteur en chef de notre bulletin. C'est un collaborateur dont tous nos adhérents sentiront, nous en sommes persuadés, la force considérable ».

Dès novembre 1922, Jacques Péricard présente ses projets dans la revue :

« Dans le prochain bulletin, je commencerai à exposer nos projets, élaborés d'un plein accord avec notre conseil. Il faut que ce bulletin se transforme jusqu'à devenir la **Revue** même du Souvenir, une revue modeste car elle devra demeurer accessible aux plus humbles, mais une revue active, vigilante, débordante de jeunesse et d'enthousiasme, toute pénétrée du culte des morts et du culte de la Patrie ».

Dans la revue de janvier 1924 (N°36), Jacques Péricard écrit sous le titre :

NOTRE JOURNAL

« Il n'est personne aujourd'hui qui ignore la puissance de la presse. Pour le bien ou pour le mal, la presse est, comme la langue d'Esopé la pire des choses ou la meilleure.

Une expérience qui ne souffre aucune exception, montre que les sociétés

dotées d'un organe sont plus actives, plus vivantes, que les sociétés sans organe. Comment, en effet, s'intéresser vraiment à une société si l'on se borne à lui verser sa cotisation chaque année et si l'on ignore tout de ses entreprises, de ses initiatives, de ses projets, de ses hommes ?

Voilà pourquoi nous voudrions que chaque membre du Souvenir soit abonné à notre journal : Deux francs par an. Qui ne peut s'imposer cette petite charge supplémentaire ?

Ce journal sera, qu'on nous permette cette assurance, une aide précieuse pour les présidents de nos comités, pour les délégués, pour tous ceux qui se dévouent à la diffusion du Souvenir Français.

Il n'y a pas de présomption ni de vanité, de la part de ses rédacteurs, à s'exprimer de la sorte. Leur part, dans l'élaboration du bulletin est tellement minime ! Ils peuvent bien vanter les fleurs qu'ils offrent puisque ce ne sont pas eux qui les ont semées et qu'ils se sont bornés à les cueillir dans le jardin d'autrui ! Que les abonnés de ce bulletin s'emploient à le répandre. Que nos amis, encore inconnus, qui vont le recevoir pour la première fois, lui fassent bon accueil.

Il n'est pas un Français qui ne puisse nous donner son appui. La religion du Souvenir ne connaît pas d'athée. »

En décembre 1925, Jacques Péricard faisait ce commentaire :

« Trop de comités sont des chambres où l'on dort au lieu d'être des places d'armes où l'on vibre. Tout dirigeant à qui manque le temps ou les forces devrait laisser sa place à un plus jeune ou à un plus ingambe.

Il faut que dans l'année qui vient, nous fêtions notre cent millième adhérent. En ce premier mois de l'année, prenons la ferme résolution de travailler à ce résultat de toutes nos forces ».

Il est intéressant de constater que certaines observations restent d'actualité :

En novembre 1937, revue 202, on pouvait lire :

« L'extension prise par le bulletin du Souvenir Français nécessite pour le bon fonctionnement de ce service, une observation attentive et exacte des recommandations suivantes :

Comptes rendus des comités pour insertion : les grandes cérémonies et réunions de novembre soit si importantes que de nombreux comptes rendus n'ont pu encore être insérés. Il est indispensable que chacun s'astreigne à faciliter et simplifier la tâche de la rédaction en envoyant des comptes rendus aussi condensés que possible. Eviter toute longueur, ne signaler que les détails indispensables. Le Conseil d'administration sera reconnaissant à tous d'aider à réaliser dans la publication et la régularité du bulletin, une amélioration qu'il considère comme très favorable à l'action d'ensemble de l'œuvre ».

Jacques Péricard qui sera parmi les fondateurs du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe avait écrit en 1923 le texte suivant :

« Au mois de novembre dernier, une flamme s'est allumée sur la tombe du Poilu inconnu, laquelle ne s'éteindra plus, tant du moins que vivra dans la mémoire des hommes, l'héroïsme des soldats de la Grande Guerre.

Que M. Gabriel Boissy, qui puisa dans son cœur de combattant et de poète, cette idée magnifique que l'*Intransigeant* d'où l'idée s'envola sur la France entière, reçoivent les remerciements des mamans en deuil, des veuves, des orphelins, des combattants, des vieux soldats, qui forment la grande famille du *Souvenir Français*!



En 1921, ce sont les anciens combattants eux-mêmes qui ont revendiqué l'honneur d'être les gardiens de la Flamme et on peut être certain que tant que l'un d'eux vivra, il accomplira religieusement le geste de piété envers son grand camarade inconnu.

Mais quand il n'y aura plus d'anciens combattants, leurs enfants demeureront et leurs petits-enfants...

Le Souvenir Français a été l'un des premiers groupements admis à rendre hommage au Poilu inconnu. Notre Président, le général Ferré et notre Secrétaire général, M. Barbuat, se sont rendus sous l'Arc de Triomphe et ont porté au grand Soldat qui repose sous sa dalle la pensée reconnaissante et émue de tous les membres du Souvenir.

Quand tous les Français, supposition sacrilège! oublieraient un jour le Poilu inconnu, les membres du Souvenir demeuraient fidèles à sa mémoire.

Comment le Souvenir Français, fondé pour honorer les soldats tombés en défendant leur pays, pourrait-il oublier le plus grand, Celui qui a donné à la France plus que sa vie : son nom même!

Ainsi, Jacques Péricard ajouta à la revue du Souvenir Français, avec l'accord du Président et du Conseil d'administration, les deux dernières pages intitulées :

« Les pages de la Flamme sous l'Arc de Triomphe », parues dans la revue du Souvenir Français de septembre 1927 (revue n°80) à mars 1940 (revue n°225).

Cela permit à tous les lecteurs de la revue de découvrir pendant 13 ans les activités de la Flamme sous l'Arc de Triomphe et l'historique du comité de la Flamme qui eut comme premier Président, le général Gouraud et Jacques Péricard, comme vice-président.

Nous citerons un très beau texte écrit par Péricard : en septembre 1929 (revue 104) : le Souvenir Français venait d'apprendre la mort de son Président général : Le général Ferré.

« Il est des hommes qui malgré une longue vie partagée, nous demeurent indifférents, parfois hostiles. Nous avons tous connus de ces hommes. Il en est d'autres qui rayonnent une telle sympathie que dès la première rencontre, notre cœur s'accroche à leur cœur avec ces crampons d'acier dont parlait Shakespeare : le général Ferré était de ces hommes.

Doué d'une haute intelligence, orné d'une vaste culture, fort d'une ferme volonté, ce n'était ni sa volonté, ni sa culture qui frappait dès le premier contact, mais sa bonté. Nous n'apercevions son esprit, son caractère qu'à travers sa bonté, c'était sa bonté qui donnait le ton, elle qui servait de régulatrice.

A ces obsèques, je contemplais une foule recueillie, émue, douloureuse; un affectueux respect et non les convenances, une amitié fraternelle et non des devoirs d'état, avaient rassemblé cette multitude...



Le Souvenir Français continue le geste des ensevelisseurs du front. Son action ne reçoit nulle inspiration que de l'amour, et comme l'amour seul est fécond, cette action devient la plus fertile en nobles sentiments, en grands exemples pour les individus, pour l'humanité tout entière. En cultivant en lui la bonté, le général Ferré avait cultivé la vertu propre au Souvenir Français, celle qui a créé cette œuvre et qui la vivifie. Parce qu'il a été bon de toutes ses forces, il s'est identifié au Souvenir Français. L'homme honore l'œuvre et l'œuvre honore l'homme et désormais la mémoire de l'un et indissolublement liée à l'existence de l'autre.

Le Souvenir Français est l'ancêtre de la Flamme et les deux œuvres sont unies dans un commun amour pour les braves qui sont tombés en défendant le sol natal. Le deuil de l'un est donc le deuil de l'autre.

Dans la revue 208 de mai 1938, dans « les pages de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, » Jacques Péricard avait donné sa démission de vice-président de la Flamme.

La conclusion de son ami Brunet pourrait être celle de cet article :

« Notre excellent camarade, mon ami Péricard, s'est vu dans la nécessité de se démettre de ses fonctions de membre du comité de la Flamme. Péricard est de ceux qui pensent qu'on n'a pas le droit d'accepter une fonction dont on ne peut remplir la charge. Il persiste dans sa décision et nous ne pouvons que nous incliner devant son inébranlable volonté. Nous voulons lui témoigner notre vive reconnaissance pour tout ce que lui doit le culte du Soldat inconnu.

Si à Gabriel Boissy revient l'idée de la Flamme, c'est à Péricard et à lui seul, que nous devons le culte pour lequel chaque soir se réunissent vos associations.

Cependant, il ne suffisait pas de créer l'idée, il fallait en assurer le succès. Et nous n'avions alors, c'était en novembre 1923, d'autre richesse que celle de notre enthousiasme. C'est alors que Péricard qui ne s'est jamais embarrassé dans les détails me dit « C'est très simple, nous sommes deux : ça suffit; je m'occuperai de la paperasse et toi tu iras le soir à l'Arc ». Aller le soir à l'Arc, ce n'était pas bien dur, mais assurer seul la paperasse, c'était tout autre chose.

Péricard créa de toutes pièces un organisme inexistant, rédigea le calendrier, reçut les camarades et répondit chaque jour à de nombreuses lettres...Je vous demande de lui conférer par acclamations le titre de vice-président d'honneur.

Je demande que mes paroles figurent dans le procès-verbal de la séance et soient publiées dans le *Souvenir Français* ».

Le 17 mars 1944, Jacques Péricard a une violente altercation avec les agents de la Gestapo.

Le 18 mai 1944, il part en voiture avec le général d'Harcourt et l'Amiral Laffargue pour faire une conférence au Mont-Dore.

Au retour, à Grannat (Allier), il est assassiné par une patrouille allemande – un seul coup de feu, le blessant mortellement.

Après des obsèques nationales, il est inhumé au cimetière de Saint-Germain-en-Laye auprès de son épouse.



COMMENT ILS SAVAIENT MOURIR... Témoignage de Victor Bourdon

Il est 5 heures, l'artillerie ennemie ne tire plus que de rares coups ; mais en arrivant sur la crête d'où nous dominons la vaste plaine et le panorama de la bataille, une terrible grêle de balles nous accueille.



A la droite de notre ligne de tirailleurs, marchent côte à côte, revolver au poing, le capitaine Guérin et le lieutenant Péguy, les lieutenants de La Cornillère et Hamelin sont vers la gauche. « Marchez alignés » commande Guérin, puis de nouveau, et Péguy avec lui : « Faites circuler : défense de tirer sans ordre. Les Marocains sont devant nous. Veillez à l'alignement ». L'ordre vole de bouche en bouche et la course continue. Elle est pénible. Il faut nous avancer en bondissant, au milieu d'un immense champ dont les avoines couchés par le vent gênent la marche. Beaucoup tombent. Un bond encore, une conversion vers la gauche, et nous voilà abrités derrière le talus de la route Ivery-Chauconin, haletants et soufflants.

Les balles sifflent au ras de nos têtes. Nous tirons à 500 mètres sur les Allemands bien retranchés derrière les arbres et les arbustes qui bordent le ruisseau de étangs, et presque invisibles dans leurs uniformes couleur de terre.

La voix jeune et claironnante du lieutenant Péguy dirige le feu, indique les hausses et les points de mire. Il est derrière nous, insoucieux des balles qui le visent et le frôlent dans un sinistre bourdonnement d'abeilles, courant de l'un à l'autre pour faire activer le tir, s'appuyant par instants, afin de reprendre son souffle, sur un rouleau agricole abandonné sur la route, debout, courageux, admirable.

A travers une éclaircie d'arbres, on aperçoit par instants la course rapide de compagnies allemandes escaladant la côte, sous notre feu avidement meurtrier et celui de notre artillerie. Elles se replient vers Neufmontiers et Chauconin qu'elles incendient en partie.



Ils reculent, ils reculent. Cette terrible course dans les avoines nous a mis à bout de souffle, la sueur nous inonde et nos officiers, qui déploient une magnifique bravoure, sont comme nous. Un court instant de répit puis Péguy, sur un signal du capitaine qui vient d'en recevoir l'ordre du lieutenant d'état-major marocain Marché (tué quelques minutes après dans des circonstances particulièrement héroïques) nous claironne : « En avant ! »

Ah ! cette fois c'est fini de rire. Escaladant le talus et rasant le sol, l'arme à la main, courbés en deux, afin d'offrir moins de prise aux balles, trébuchant dans les betteraves et les mottes de terre, nous courons à l'assaut. Le capitaine Guérin, en quittant la route, sans souci de sa blessure qui l'empêche d'avancer rapidement, est tué raide auprès d'un gros arbre. La terrible moisson continue, effrayante ; la

chanson d mort bourdonne autour de nous. Un premier bond, puis un deuxième nous portent deux cents mètres en avant. Mais aller plus loin pour l'instant, en unique vague d'assaut, sans une ligne de soutien en arrière, sur un terrain où la pente déclinante et la grande visibilité de nos uniformes font de nous autant de superbes cibles, avec à peine 150 cartouches par hommes et dans l'impossibilité d'en être ravitaillés, c'est une folie, un massacre certain et général. Nous n'arriverons pas dix.



« Couchez-vous », hurle Péguy, « et feu à volonté ». Mais lui reste debout, la lorgnette à la main, dirigeant notre tir, héroïque dans l'enfer. Vers la gauche, le lieutenant de La Cornillère commande le feu de son peloton, debout aussi sous l'averse de mitraille qui siffle, cadencée par le crépitement infernal des mitrailleuses allemandes, crâne, toujours ganté, et comme Péguy, la lorgnette à la main allant de long en large. « A 500 mètres, feu à vo... » commande-t-il ; mais une balle lui coupe la parole et le renverse à terre. L'adjudant Legrand se lève, courageusement, pour le secourir. Il fait deux pas et tombe à son tour, foudroyé. Quelques hommes s'écrient : « Le Lieutenant est tué ». Alors ? se redressant à demi, dans un suprême effort d'énergie, l'héroïque officier exhale dans un souffle : « Oui, mais tirez toujours », et il expire.

Nous tirons comme des enragés, noirs de poudre, le fusil nous brûlant les doigts, chacun creusant des mains la terre, entre deux coups de feu, pour s'en faire un insuffisant abri. A tout instant ce sont des cris, des plaintes, des râles ; des amis chers sont tués à mes côtés. Combien sont morts ? On ne compte plus...

Péguy est toujours debout malgré nos cris de « Couchez-vous », glorieux, fou dans sa bravoure. La plupart d'entre nous n'ont plus leur sac, qu'ils ont perdu à Ravenel, et le sac à ce moment est un abri précieux et efficace et la voix du lieutenant crie toujours avec une énergie rageuse : « Tirez ! tirez ! ».

D'aucuns se plaignent : Nous n'avons plus de sac, mon lieutenant, nous allons tous y passer – ça ne fait rien, crie Péguy, dans la tempête qui siffle, moi non plus je n'en ai pas, voyez, tirez toujours. »

Et il se dresse, comme un défi à la mitraille, semblant appeler cette mort qu'il glorifiait dans ses vers. Au même instant, une balle meurtrière brise ce noble front. Il est tombé, sur le côté, sans un cri, dans une plainte sourde, ayant eu l'ultime vision de la victoire tant espérée et enfin proche, et quand, quelques mètres plus loin, bondissant comme un forcené, je jette un regard derrière moi, j'aperçois, là-bas, étendu sur la terre chaude et poussiéreuse, parmi les larges feuilles vertes, tache noire et rouge au milieu de tant d'autres, le corps de notre cher, de notre brave lieutenant.

Sous le voile de deuil du crépuscule, les rayons du soleil couchant faisaient à tous ces héros la plus magnifique auréole de gloire et les fumées des incendies qui rougeoyaient dans le ciel alors que les canons hurlaient à la mort, montaient comme un encens de cette terre de sacrifice.

Charles Péguy est mort le 5 septembre 1914 à Villeroy.



« Souvenons-nous »

Notre chapitre « **Souvenons-nous** » est destiné à honorer ceux qui ont bien servi la France, connus et inconnus, parfois jusqu'à donner leur vie pour elle, en retraçant les biographies de quelques-uns d'entre eux, puisées dans les archives de la revue nationale.

CAPITAINE CHARLES NORBERT BOURQUIN (1895-1940)

Mort pour la France



Charles, Norbert Jean Bourquin est né le 3 novembre 1895 à Saint Amans Valtoiret (Tarn).

Il sert au 6^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale Mixte Sénégalais et ingénieur de formation.

Marié, père de cinq enfants, Il s'engage comme capitaine de réserve au 121^{ème} Régiment d'Infanterie.

Le 20 juin 1940, au carrefour de Lempdes, après avoir commandé la défense de Pont du Château contre un ennemi dix fois supérieur en nombre et en moyens, le 1^{er} bataillon de la Leibstandarte SS Adolf Hitler l'a fait prisonnier.

Citation à l'Ordre de l'Armée :

« BOURQUIN Charles, Norbert, capitaine. Le 20 juin 1940, fait prisonnier au cours d'une reconnaissance, a été contraint de monter dans une voiture munie d'un drapeau blanc et de précéder une patrouille motocyclistes allemands.

Refusant de faire signe aux éléments français de ne pas tirer, a été pris sous le feu des mitrailleuses et atteint de quarante balles ».

Cette citation porte attribution à titre posthume de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme.

Il est « Mort pour la France » et inhumé au cimetière de Lempdes (Puy-de-Dôme).



« Les Archives de la Revue »...

La rubrique « Les Archives de la revue » nous permet de vous faire découvrir, chaque trimestre, les dossiers précieux des archives de la revue du Souvenir Français.

LOUIS AUGUSTE THÉODORE PEIN (1867-1915)

Mort pour la France



Louis, Auguste, Théodore Pein naquit à Ille-sur-Têt le 30 juin 1867.

Issu d'une lignée de militaires, il est le fils de Louis, colonel d'artillerie, auteur des « lettres familières sur l'Algérie » et de Mélanie Esquerré.

On sait peu de choses sur la jeunesse de Louis qu'il passa entre Ille-sur-Têt et Châlons-sur-Marne, élevé par la fille d'un demi-frère de son père, Pauline Monier.

Il fit d'excellentes études au collège de Châlons. Il intégra en octobre 1887, la 72^{ème} promotion de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr (1887-1889) promotion Tombouctou.

Décrit comme un homme d'une taille au-dessus de la moyenne, bien découplé, la tête fièrement posée, l'air martial, jeune lieutenant en 1891, il fut envoyé en Algérie, terre chérie par son père : à Touggort puis Bou-saâda, au nord du pays, il fut désigné chef de poste à Ouargla en janvier 1898 aux portes du Sahara.

Le jeune officier force respect et admiration de ses hommes mais aussi des autochtones. Le 11 février, ayant appris le vol de 200 chameaux appartenant à une tribu des portes de la ville, Pein se lança à la poursuite des voleurs. La traque dura six jours dans le Sahara mais les chameaux furent retrouvés et ramenés sous bonne escorte à leurs propriétaires légitimes.

Nommé capitaine en 1898, Louis Pein participa activement à la mission Foureaux-Lamy, réalisée entre 1898 et 1900, partie de Ouargla et visant à traverser le



Sahara du Nord vers le Sud. Il participa avec ses hommes à la couverture et au soutien logistique du convoi sur une partie de l'expédition.

En 1899, Georges Flaman, géologue, désirant étudier l'hydrologie, la géologie et la botanique du Gourara et du Tidikelt, avait obtenu du Gouverneur général de l'Algérie une escorte forte de 140 hommes, commandée par le capitaine Pein ; l'escadron de spahis sahariens du capitaine Germain suivait à quelque distance. A proximité d'In Salah, Pein fut attaqué par des tribus locales. Flamand voulait battre en retraite, car il était là pour remplir ses herbiers et non pour accomplir des prouesses militaires. Mais le capitaine Pin résista, attaque et mit en fuite les agresseurs.



Le lendemain, 29 décembre 1899, Pein pénétra dans In Salah et en prit possession au nom de la France, mettant le gouvernement devant le fait accompli. Les jours suivants, Pein adressa à sa hiérarchie une série de courriers demandant munitions et renforts, la situation militaire étant critique.

A la suite du coup d'éclat de In Salah, Pein enchaîna conquêtes et batailles à travers tout le Sahara : elles permirent au capitaine Pein de gagner le surnom de Conquérant des oasis.

Pein fut aussi un explorateur, un visionnaire qui étudia longuement les possibles liaisons routières et ferroviaires, s'inquiétant dans une note à ses supérieurs de la difficulté des troupes coloniales en termes de mobilité dont les capacités étaient, selon lui, bien inférieure à celle des autochtones. Avant gardiste, il recommandait l'introduction de l'automobile dans l'armée d'Afrique.

En avril 1909, grâce à deux motocyclettes offertes, et bénéficiant du soutien d'un de ses supérieurs, Pein tenta la traversée du Sahara.

Conscient de la difficulté, le commandant Pein était pessimiste quant à la réussite de sa mission : ne recherchant pas l'exploit, il vécut cette tentative comme une expérience. Le désert prit sa revanche sur le conquérant des oasis : mal équipé, épuisé, Pein ne put mener à bien la mission qu'il s'était fixée.

Cependant, pour lui, l'échec ne fut pas total : « J'ai rapporté de mon voyage la conviction que l'automobile pourrait rendre là-bas de grands services, dans ces régions désertiques où la grosse difficulté à vaincre est la distance, et où quelques détours permettraient d'éviter des passages infranchissables. J'ai continué mon étude à ce sujet et je connais quelques automobilistes qui veulent tenter l'essai. Mais est-ce la peine maintenant de s'engager dans cette voie, à la veille du jour où l'aviation va procurer un moyen de traverser le désert sans piste ni routes ? »

Le 24 juin 1909, Pein était promu au grade de lieutenant-colonel et affecté au 46^{ème} R.I. à Paris.

Appelé auprès du général Lyautey en 1912 pour sa connaissance du monde arabe et en vue d'une opération de pacification, le lieutenant-colonel Pein prit le commandement territorial de Fez, au Maroc.

Dès août 1914, il reçut l'ordre de se rendre au camp de Mailly où il devait y organiser le 2^{ème} Régiment de Mache du 1^{er} Etranger qui devait constituer aux côtés de plusieurs régiments de Zouaves, de Tirailleurs et d'unités de Marche de la Légion, la 1^{ère} brigade de la Division Marocaine.

Le régiment, sous les ordres de Pein, participa aux combats à Bertoncourt, à la bataille de la Marne, aux combats d'Ypres. Malgré le danger, le colonel Pein n'hésitait pas, d'après son état-major, à se rendre tous les matins saluer les soldats en première ligne afin de maintenir le moral de ses troupes et à se porter en tête lors des attaques.



Le 9 mai 1915, les hommes du colonel Pein avaient un objectif précis : la côte 140, en Artois. La Division Marocaine, rattachée au 33^{ème} corps, sous les ordres du général Pétain, préparèrent l'attaque avec minutie.

Bataille d'Artois

« Mes hommes partiront sans sacs pour mieux courir. Si les vêtements les gênaient, ils iraient tout nus mais ils sauteront sur la côte 140 ! ». Ce fut l'une des dernières consignes du colonel Pein. En menant personnellement sa brigade à l'attaque, il fut blessé. Le capitaine Gabet, un de ses adjoints, fut témoin de son agonie :

« Arrivé au chemin de terre qui va de Neuville au Cabaret rouge, un légionnaire me fait des signaux. J'arrive et je trouve le colonel Pein au fond d'un trou de tirailleur allemand où on l'avait traîné ; il avait été frappé d'une balle qui est entrée par le flanc droit dans la poitrine et l'estomac. Il avait les yeux fermés ; je lui ai causé mais il ne répondait pas. Je n'ai pas insisté ; il était très pâle et avait l'air très mal en point. Deux légionnaires le déshabillaient pour lui faire un pansement... Une demi-heure plus tard, je revins voir le colonel Pein : je me penchais sur lui et de tout près lui parlais. Il put me dire très faiblement et sans ouvrir les yeux : « Je vais un peu mieux ». On l'a transporté plus tard à l'arrière »

Le soldat Vialis, ordonnance du colonel, écrivait, quant à lui, le 22 mai :

« Le dimanche soir, 9 mai, le colonel était rapporté en auto à Acq. Il avait l'air très abattu, mais nous espérions que sa blessure ne serait pas mortelle. Cependant vers 2h30, le colonel s'éteignait doucement ayant conservé toute sa connaissance mais respirant avec difficulté.

Nous l'avons enterré au petit cimetière à la sortie



Colonel Pein

du village. La cérémonie toute simple était émouvante et ne manquait pas de grandeur. Le corps, porté par trois camarades et moi était suivi des officiers restés à Acq. Tous les légionnaires restés à Acq s'étaient fait un devoir d'accompagner celui qu'ils considéraient comme leur père ».



Le nom du colonel Pein apparaît sur le monument aux morts de la Division Marocaine (Givenchy en Gohelle – Pas-de-Calais) et sur le Mémorial de la Légion à Puylobier.



Il devrait être prochainement inscrit sur le monument aux morts de la ville qui l'a vu naître, Ille-sur-Têt.

L'offensive en Artois entre le 9 mai et le 16 juin 1915, causa la mort de 609 officiers et de 16.194 soldats ; 63 619 blessés.

LA CRÈCHE DE GASPARD

Récit d'André Charpentier

Décembre 1916 : devant Auberive (Champagne). Il fait très froid ; On a mis les passe-montagnes et les cache-nez des marraines. Il n'y a évidemment pas de thermomètre dans la tranchée, mais il doit faire moins quinze, m'a dit un camarade paysan qui se trompe rarement dans les prévisions météorologiques. Par chance, le deuxième bataillon du 103^{ème} R.I. va quitter la première ligne pour le grand repos avant la Noël.

La relève tant attendu a lieu sans incident ; l'artillerie ennemie doit être gelée. Tant mieux. Après une marche de nuit cahotante, les premières lueurs d'une aube grise trouvent le bataillon dans un de ces petits patelins de l'arrière dévasté, mais où restent encore debout parmi les ruines quelques bâtiments mal assurés sur leurs murs crevassés et puis, il y a une épicerie qui fait le vin et le tabac, tout près de l'église dont le clocher a été coupé comme au couteau par un 380. Les poilus sont fourbus mais si heureux d'échapper pendant quinze jours à la canonnade.

Ces quinze jours, chacun en emploiera les loisirs à son gré. Après deux jours passés à somnoler, les fores sont revenues, et c'est alors que je rencontre dans la rue Gaspard très affairé et qui passe à côté de moi sans me voir. Je le hèle, et il me répond :

- J'ai une idée.

Lorsque Gaspard a des idées, je me méfie, elles sont presque toujours

abracadabrantes, car il reste dans ce régiment normand le titi parisien dont on ne saurait dire s'il blague ou s'il pale sérieusement.

- Raconte-moi cela, lui dis-je.

- Pas si bête que je me confierais à un journaliste dont c'est le métier de répéter tout ce qu'il entend.

- Comme tu voudras. Et je continue mon chemin, persuadé que Gaspard me rattrapera au bout de la rue, car il doit brûler de se confier ; mais pour une fois, je me trompe ; il poursuit sa marche. Deux jours plus tard, je le rencontre de nouveau et il a pour moi le même regard mystérieux. Que peut-il bien mijoter ? Je commence à être intrigué. Le lendemain, passant devant l'église en ruine, j'aperçois mon Gaspard qui sort des décombres, blanc de plâtras, et qui tiens dans ses bras un paquet. J'hésite à comprendre mais je l'interpelle :

- Gaspard, lui dis-je sérieusement, que vas-tu chercher dans cette église ? Ce n'est pas bien, c'est un lieu sacré. Il hausse les épaules sans me répondre et passe. Je demeure surpris. Je connais Gaspard ; c'est un garçon qui, sans être un mécréant, ne fréquente guère les édifices religieux mais qui est incapable d'un larcin. Ma surprise ne fait que s'accroître lorsque par hasard j'aperçois le lendemain, mon « bonhomme » avec le curé du village, mais en me voyant, tous deux se séparent en riant.

Quelle est cette énigme ? C'est moi à présent qui n'y tiens plus et je vais trouver Gaspard.

- Alors on fait des cachotteries à son vieux copain ?

- Tu sauras le premier, mais motus, me dit-il en mettant un doigt devant sa bouche.

Les quinze jours du grand repos sont terminés. Le bataillon va regagner ses tranchées dans la nuit du 22 décembre, on va passer les fêtes de Noël dans les cagnas ou au créneau. Drôles de fêtes ! Ce sont toujours les mêmes qui s'appuient le sale boulot et au plus mauvais moment. Cependant Gaspard qui est toujours le premier à rouspéter arbore un large sourire sur un visage épanoui et son nez curieusement mobile défie le froid. Mais que diable rumine-t-il ? Je le croise dans les boyaux :

- Alors, mon pote, toujours le grand secret ?

- Dans 48 heures, la presse sera conviée...

- A quoi donc ?

Mais il se sauve dissimulant sous sa capote un objet assez volumineux ; je veux le suivre, mais il me perd au détour du boyau. Il me faudra attendre deux jours et deux nuits : le 25 décembre, la nuit de Noël, où toutes mes hypothèses seront balayées par ce que je vais voir.

Vers minuit, à l'heure des trois messes, comme je vais me jeter sur ma paillasse, je m'entends appeler. C'est Gaspard.

- Critique de mon cœur, suis-moi.

Je me lève en hâte et cours derrière mon camarade. Nous traversons une tranchée parallèle mais nous tournons vers un boyau sur lequel s'ouvre un gourbi que je croyais abandonné. Une étoile d'argent, découpée dans l'en

veloppe d'une plaquette de chocolat, m'accueille. Par quatre marches creusées dans la terre, on accède au fond et je demeure stupéfait : il y a là une crèche, oui, une crèche. Mon ébahissement sincère remplit de joie Gaspard.

- Mais c'est aussi merveilleux qu'inattendu, m'écriai-je, comment as-tu fait cela ?



Je me suis approché tout près et c'est alors que je détaille : l'ingéniosité de Gaspard éclate de trouvailles. Un berceau de bébé soutenu par des sacs de terre contient l'Enfant-Jésus, qui n'est autre qu'un de ces gros poupards en vente dans les magasins de jouets,

mais qui n'est pas déplacé dans ce décor primitif. De chaque côté la Sainte Vierge, qui est une des statues que le bombardement de l'église a laissées miraculeusement intactes et Saint Joseph, qui est un Saint Antoine de Padoue dont le bas de la figure a été orné par Gaspard d'une touffe de coton hydrophile prélevée dans des paquets de pansements individuels. La réalisation en est touchante. Le bœuf et l'âne ne sont pas oubliés, mais l'auteur de cette crèche a bien trouvé un petit âne en carton à roulettes, assez disproportionné, mais il a fabriqué un bœuf avec un gros chien en peluche sur le front duquel il a planté en guise de cornes deux morceaux d'os, taillés par le cuistot dans un os à moelle. La paille a été empruntée à une paillasse du post de secours. L'illumination n'a pas été oublié et quatre petits cierges fichés dans des goulots de bouteilles, don du curé complice, éclairent ce spectacle extraordinaire. Une odeur de chapelle flotte : une pincée d'encens brûle au fond d'un quart. C'est une idée du curé, me dit Gaspard qui ajoute : les autorités ont été convoquées après toi.

Je pus voir arriver le capitaine qui n'en croyait pas ses yeux, puis l'aumônier abasourdi et dont le regard allait de la crèche à Gaspard. Ce fut ensuite un défilé : les lieutenants, les sergents et tous les hommes de la compagnie. Par bonheur pas un coup de feu ni d'un côté ni de l'autre, mais un silence insolite.

Il y avait devant cette crèche toute l'émotion et la ferveur d'une cérémonie religieuse. Il y avait des bouffées d'enfance dans les têtes.

La crèche de Gaspard eut son heure de célébrité dans le secteur et reçut la visite de nombreux éléments des troupes en ligne.

La relève arriva, le bataillon mit sac au dos. Au retour, on ne retrouva plus trace de la sape qui avait abrité notre Noël ; un bombardement avait bouleversé le terrain.



MAURICE GENEVOIX (1890-1980) de l'Académie Française



Maurice Genevoix est issu d'une famille de médecins et de pharmaciens du côté de son père.

Gabriel Genevoix épouse Camille Balichon. Le 29 novembre 1890 naît à Decize, dans la Nièvre, Maurice Genevoix. Un an plus tard, ses parents vont s'installer à Châteauneuf-sur-Loire où ils reprennent une affaire familiale. Son frère René naît en 1893.

Il a douze ans lorsque sa mère meurt d'une attaque d'éclampsie le 14 mars 1903. De cette disparition, il gardera une grande tristesse et écrira plus tard un roman *Un jour* qui sera inspiré par cette solitude. Il passe son temps libre en se promenant sur les bords de la Loire et il puisera plus tard l'inspiration de nombreux écrits.

Reçu à son certificat d'études, il devient pensionnaire au lycée Lakanal avant d'entrer à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm. Il lui reste encore une année pour se présenter à l'agrégation mais la guerre éclate.

Il est mobilisé le 2 août 1914. Il rejoint le 106^{ème} régiment d'infanterie, comme sous-lieutenant, dans la 8^{ème} compagnie jusqu'en octobre 1914 puis dans la 7^{ème} compagnie depuis novembre 1914. Son régiment dépend de la 12^{ème} D.I. qui appartient à la III^{ème} armée commandée par le général Ruffey, qui est ensuite remplacé par le général Sarrail le 30 août 1914. Il participe à la bataille de la Marne et à la marche sur Verdun. Entre septembre 1914 et avril 1915, son régiment participe aux attaques de la *tranchée de Calonne* et de la *butte des Eparges*. Le 25 avril 1915, il est grièvement blessé par trois balles, deux au bras et une dans la poitrine. Son meilleur ami, un Saint-Cyrien, le lieutenant Robert Porchon (1894-1915) avait été tué quelques semaines plus tôt.



Maurice Genevoix est soigné durant sept mois, conduit d'un hôpital à l'autre. Ses blessures le marquèrent pour le restant de sa vie. Il perd l'usage de la main gauche.



Il entreprend la rédaction de son témoignage de guerre. Il publie cinq ouvrages formant un témoignage précis de tout ce qu'il a vécu et observé : *Sous Verdun*, en avril 1916, *Nuits de guerre*, en décembre 1916, *Au seuil des guittounes* en septembre 1918, *la Boue* en février 1921 et *Les Eparges* en septembre

1921. Ces ouvrages seront rassemblés en un recueil de récits de guerre intitulé : *Ceux de 14*. Il est au premier rang des témoignages publiés sur la première guerre mondiale.

A la fin de sa vie, il précisera :

« Dans ma chambre, sous le toit, à Paris, dans ma chambre sur les Petits-sentiers, à Châteauneuf, j'ai rédigé mes trois premiers livres de guerre. Ai-je eu à m'interdire toute affabulation, toute recherche de l'effet ? Même pas. J'allais de jour en jour, de page en page, dans une entière soumission à la réalité vécue, avec la volonté constante d'être véridique et fidèle ».

En 1919, il est atteint de la grippe espagnole. Il retourne chez son père dans le Val de Loire, retrouvant ainsi les images de son enfance. Il entreprend la peinture du pays de Loire et nombreux seront les romans qui s'en inspireront.

Il achète une masure à Saint-Denis de l'Hôtel, au hameau des Vernelles, comme il l'a décrit : « une vieille maison rêveuse, pleine de mémoire et souriant à ses secrets ».

Après la mort de son père en juillet 1928, il s'y installe en 1929 pour un séjour de vingt ans ! C'est dans cette maison, dans son bureau dont les fenêtres donnent sur la Loire, qu'il écrira la plupart de ses livres.

Le 25 août 1937, il épouse Yvonne Louise Montrosier (1908-1938), médecin qui mourra l'année suivante.

Il apprend la déclaration de guerre en 1939 alors qu'il est au Canada. De juin 1940 à début 1943, il quitte les Vernelles qui se trouvent en zone occupée, pour s'installer dans l'Aveyron, chez ses beaux-parents où il continue d'écrire.

Le 27 février 1943, il épouse Suzanne Neyrolles (1911-2012), veuve, avec une fille, Françoise puis il rejoint les Vernelles qu'il retrouve complètement saccagées. En 1944, il a le bonheur d'avoir une fille, Sylvie.

Il fera de nombreux voyages en Afrique mais il reste avant tout attaché au Canada : à la forêt, le fleuve, mais aussi aux animaux vivants en liberté.

C'est un observateur attentif, profond de la vie des campagnes, des forêts, son style est descriptif et poétique.



Maurice Genevoix est élu à l'Académie Française le 24 octobre 1946, fauteuil 34. Il assumera de 1958 à 1973 la charge de Secrétaire perpétuel avec un dévouement et une gentillesse qui restent dans les esprits.

Comme le veut la tradition, il portera son épée d'académicien créée par Cartier en 1947. Les grandes sources d'inspiration se retrouvent dans les ciselures qui décorent son épée : la terre et la première guerre mondiale. Les éléments reprennent l'un des thèmes évoqués sur ces faces. Ainsi, l'image

nue d'un blessé, la tête renversé en arrière, crispée par la souffrance, le bras tombant armé d'un glaive. Sur la seconde face, une nymphe, une église avec son clocher évoquant le Nivernais et le Val de Loire. Enfin les grands thèmes du fleuve et de la forêt. Une pomme de pin au pommeau rappelle la forêt. Des chats, des hirondelles et une tête de chouette sont encore représentés.

Sous son impulsion, l'Académie française assure sa présence et sa compétence au sein du Haut Comité de la langue française créé en 1966 et du Conseil international de la langue française réunissant les commissions ministérielles de terminologie proposant des équivalents aux termes anglais. Il démissionne de son poste de Secrétaire perpétuel pour être plus libre pour continuer d'écrire.



Maurice Genevoix et son épouse

Il retrouve les Vernelles. Il est le Président de la Société des Amis du Museum national d'histoire naturelle et préside à la Défense de la langue française.

Il meurt d'une crise cardiaque le 8 septembre 1980 alors qu'il était en vacances dans sa maison d'Alsudia-Cansades en Espagne.

Il laisse inachevé son roman intitulé *Vent de mars* et un autre projet : *Nouvelles espagnoles*.

Il repose au cimetière de Passy à Paris 16^{ème}. Était-il utile de décider de transférer ses cendres au Panthéon en novembre 2020 ? C'est un honneur, certes, mais on retire la possibilité à tous ceux qui venaient se recueillir sur sa tombe à Passy, entourée de verdure comme il l'aimait, de le faire car ils n'iront pas au Panthéon.



« Ce que nous avons fait, c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes, et nous l'avons fait »
Maurice Genevoix



Les Eparges

Maurice Genevoix était :

Grand-Croix de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre National du Mérite
Croix de Guerre 1914-1918
Médaille commémorative de la bataille de Verdun
Commandeur de l'Ordre des Palmes académiques
Commandeur de l'ordre des Arts et Lettres

18 Janvier 1871 – 18 Janvier 2021

150^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DERNIER COMBAT DE LA 2^{ÈME} ARMÉE DE LA LOIRE

par le CBA Jean-Louis Cholet
Délégué général honoraire de la Mayenne

Janvier 1871 – Les combats entre les Armées Françaises et Prussiennes se rapprochent de la Mayenne. Le 12 Janvier un aérostat, le « Képler », échappé de Paris se pose près de Laval à Montigné. Le même jour ce sont la fin des combats de la bataille du Mans qui a opposé la 2^{ème} Armée de la Loire aux troupes du Prince Frédéric Charles. C'est une indiscutable défaite pour le Général Chanzy, mais une partie de son armée échappe à l'encerclement et en partant à la destruction. Malgré son délabrement, elle conserve une capacité de combat certaine et l'ennemi le sait.



En bon ordre, malgré le froid et le gel, les 16^{ème} et 17^{ème} Corps se replient sur Laval et la Mayenne. De durs combats retardateurs ont lieux à Sillé-le Guillaume et surtout à Saint Jean-sur-Erve où les troupes du 16^{ème} Corps placées sous les ordres de l'Amiral Jauréguiberry vont le 15 Janvier résister toute la journée aux assauts ennemis. Malheureusement dans la soirée, l'adversaire réussit à tourner nos lignes, il faut donc songer à re-traiter sur des routes où la température est au dessous de zéro.

Ce repli se fera en bon ordre sans l'abandon d'une seule pièce, ni d'un seul fourgon d'artillerie, ceci grâce à la ténacité du 40^{ème} Régiment de Marche qui au prix d'un cinquième de son effectif donnera le répit nécessaire pour que l'ordre d'évacuation donné par l'Amiral puisse s'effectuer et se poursuivre sans le moindre incident.

Le 18 Janvier, par les routes du Mans et d'Argentré, notre ennemi dirige sur Laval deux colonnes commandées par le Général von Schmidt et le Colonel d'Alvensleben. Elles sont composées d'Infanterie, de Cavalerie et d'Artillerie.

Du côté français, le Général Chanzy a judicieusement disposé ses troupes pour défendre la rive gauche de la Mayenne où se trouve ses voies de communications avec le sud et le nord du département. Le 27^{ème} Régiment des Mobiles de l'Isère et le 88^e Régiment des Mobiles de l'Indre et Loire, une Batterie d'artillerie équipée de pièce de 4 et une autre de pièces à mitraille, le tout placé sous les ordres du général de Curten et du Colonel Thiéry, se préparent à leur coup de route.



Vers 11h30 a lieu le premier contact avec l'envahisseur à Soulgé-le-Bruant (aujourd'hui Soulgé-sur-Ouette). Les Prussiens bousculent nos avant-postes et forcent nos soldats à se replier vers le bourg de Saint-Mélaine situé aux portes de Laval. Sur de la victoire, ils se lancent à la poursuite de nos troupes. Une mauvaise surprise les attend.

Le Général de Curten a placé ses troupes et réparti son artillerie entre la ferme du Pressoir, situé le long de la voie ferrée, où se trouvent les pièces de 4 et le Château de Saint-Mélaine où sont placées les pièces à mitraille qui ainsi font face à la route.

Dès que les colonnes ennemies sont en vue, le canon tonne, bombardant l'infanterie prussienne à la hauteur de l'étang de Barbé. Puis, de Curten lance sa contre-attaque appuyée par le tir des pièces à mitraille. La 2^{ème} Brigade, les mobiles du 27^{ème} sous les ordres de Colonel Thiéry, attaque la gauche des forces ennemies. Une pluie de balles s'abat sur les fantassins adverses. Pris de flanc par le 27^{ème}, débordé sur sa droite par les hommes du 88^{ème} qui ont pris position sur les hauteurs du ruisseau du quartier, le Prussien reflue, il ne peut mettre en place son artillerie, sa cavalerie ne peut agir, il hésite et finalement bat en retraite laissant de nombreux morts sur le terrain. Le combat a duré à peine deux heures. La ville de Laval ne sera pas occupée.

Si les pertes ennemies sont lourdes, nous avons de notre côté perdus 28 hommes dont le Sous-lieutenant Julhiet du 27^{ème} Mobile, un des héros de ce combat.

Le même jour, peut-être à la même heure, dans la galerie des Glaces de Versailles, était proclamé le 1^{er} Reich et acclamé l'Empereur Guillaume 1^{er}. Ce jour, Otto von Bismarck avait réalisé son grand projet : réussir à unifier l'Allemagne.

Ce combat sera le dernier de la 2^{ème} Armée de la Loire, l'armistice étant signé le 29 janvier 1871 à Versailles. Il aura épargné au chef lieu de la Mayenne l'humiliation et la douleur d'une occupation ennemie.

Un nombre important de Mayennais attribueront cette victoire aux promesses de paix faites aux enfants de Pontmain, commune du nord ouest du département, promesses faites par la Vierge Marie lors de ses apparitions le 17 janvier.

La ville et ses habitants se souviendront de cette ultime bataille et avec le concours du Souvenir Français érigeront un monument qui sera inauguré vingt un an plus tard, le 16 octobre 1892 en présence de plus de 10.000 personnes. Ce monument existe toujours, situé à l'angle de l'avenue de Chanzy et de la rue Saint Mélaine. Tous les ans, le dimanche le plus près de la date anniversaire de ce combat, a lieu une cérémonie commémorative, cérémonie placée sous la présidence des autorités civiles et militaire de Laval et du département.



GÉNÉRAL EMILE, ARMAND GIBON (1813-1870)

Mort au Champ d'honneur



Emile, Armand Gibon né à Quimper le 15 septembre 1813 était le fils de Jean Gibon, major au 37^{ème} Régiment d'Infanterie de Ligne.

Il a débuté sa carrière militaire comme simple soldat au 41^{ème} R.I. ligne de Brest. Caporal le 11 mai 1832, il participe avec son unité à l'intervention française en Belgique, décidée à la suite de l'invasion hollandaise, qui s'achève par la capitulation d'Anvers le 23 décembre 1832. Il est nommé Sergent major le 11 février 1834, adjudant le 25 mars 1835, et devient sous-lieutenant le 25 avril 1836.

Le 24 septembre 1839, le jeune Gibon part pour l'Algérie, où il séjourne jusqu'en avril 1854.

Durant ces 15 ans passées en Afrique du Nord, il s'affirme comme un soldat courageux et intrépide, quelque peu baroudeur !

Après avoir gravi tous les grades de sous-officiers, celui de sous-lieutenant, il est promu lieutenant le 27 décembre 1840, avant d'être affecté deux ans plus tard au bataillon de Tirailleurs Indigènes d'Iran.

Durant l'hiver 1841-1842, il se fait remarquer à plusieurs reprises pendant la campagne de Mascara, à tel point que ses supérieurs font appel à lui pour des coups de mains la nuit.

En 1845, son activité et sa bravoure dans les razzias lui font obtenir la Légion d'Honneur. Il gravit les grades d'officiers. Il est nommé Commandant supérieur du cercle de Seb dou. En mars 1853, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à la Russie. Le capitaine Gibon rejoint avec les Tirailleurs Algériens l'armée d'Orient pour combattre la Crimée. Il prend part à la Bataille de l'Alma, en 1854, et s'illustre durant le siège de Sébastopol.

De 1855 à avril 1859, le futur héros de Ladonchamps revient en Algérie. Les rapports de ses supérieurs sont élogieux « *Brave et digne officier, écrit le Général Renault, d'un caractère honorable, beaux services de guerre, connaît le métier et l'applique avec intelligence* ». Il obtient une deuxième citation pour son courage lors de la prise de Mamelon Vert, opération au cours de laquelle il est blessé d'un coup de feu dans la poitrine.

Il participe à la Bataille de Magenta le 4 juin 1859 il est blessé à la jambe et son cheval tué sous lui. Le 18 juin, il est nommé lieutenant-colonel au 70^{ème} R.I.

A l'issue de la campagne d'Italie, le Maréchal de Mac-Mahon le fait entrer dans la Garde Impériale, car son rapport d'inspection nécessaire à son

admission daté du 1^{er} novembre 1859 fait état des nombreuses qualités militaires d'Emile Armand Gibon « *nature très forte et vigoureuse, ne laisse rien à désirer pour la conduite, les principes et la tenue* » écrit le Colonel Butet, en rajoutant : « *officier supérieur énergique, plein d'élan devant l'ennemi, très estimé et très apprécié au régiment de tirailleurs dont il connaît les usages et la langue* ».

Le 7 janvier 1860, il épouse à la mairie du 7^{ème} arrondissement Hélène Ord âgée de 20 ans. Il en a 46. Le 14 mars 1863, il est nommé colonel au 25^{ème} régiment d'infanterie de ligne, unité qui sera désormais la sienne jusqu'à la bataille de Ladonchamps.

Le 19 juillet 1870, lorsque la France déclare la guerre à la Prusse, le colonel Gibon reconnu pour ses qualités militaires et ses aptitudes au commandement sur le terrain, dont il a fait preuve tant en Algérie, qu'en Crimée, laisse à penser qu'il fera avec le même panache à la guerre qui commence. Il se distingue d'abord le 16 août à Rezonville, le 18 août à Saint Privat, puis occupe avec ses hommes le village de Woippy (son QG est au Rucher, propriété de la famille René Pauquet).

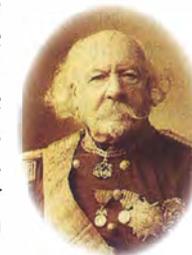


C'est là qu'il apprend sa nomination au grade de Général de brigade en remplacement du Général Marguenat, tué à Rezonville. Le 2 octobre, il s'empare du Château de Ladonchamps qui devient le point extrême des positions françaises au Nord de Metz.



Le 7 octobre, le Général Gibon est chargé d'occuper le bois de Woippy et de déboucher sur la ferme Sainte Anne, près de Bellevue. Au prix d'héroïques efforts, il s'empare de la ferme, mais il est atteint d'une balle entre l'épaule gauche et le cou. Transporté au Rucher, il agonise durant 10 jours et meurt le 19 octobre 1870.

Ses obsèques ont lieu le même jour au cimetière de Woippy en présence du maréchal Canrobert.



Maréchal Canrobert



Le comité du Souvenir Français de Woippy assure l'entretien de la sépulture.

Source : article des célébrités de Woippy réalisé par Pierre Brasme, Président d'Honneur de la Société d'Histoire de Woippy, et Président de l'Académie Nationale de Metz.



150^e ANNIVERSAIRE
1870-1871
7-11 ANS Y COMPRIS 17-18 ANS DE FRANCE

LE MONUMENT DE MARS LA TOUR (MEURTHE ET MOSELLE)

Texte de Pascal Solofrizzo, Délégué général



Cette statue, haute de cinq mètres représente la France résignée mais debout soutenant un soldat mourant qui lâche son fusil. A ses pieds, un jeune enfant symbolisant la relève récupère son fusil et un second enfant s'appuie sur l'ancre, symbole d'espérance.



En 1877, à l'initiative du gouvernement, deux hauts reliefs en bronze sont venus compléter ce monument. L'un intitulé « le combat de cavalerie » et l'autre « le combat d'infanterie » représentaient les chefs militaires dans des postures édifiantes de commandement ou de mort héroïque et glorifiaient l'armée et ses chefs. Le premier a été volé en 2014 et le second se trouve aujourd'hui à l'église de Mars la Tour. Des reproductions de ces deux hauts reliefs ont été récemment mises en place par l'ONAC.



Jusqu'en 1914, tous les ans, le 16 août, des cérémonies entretenaient le souvenir des disparus et attiraient des milliers de participants venus de la Lorraine restée française et de toute la France mais aussi de la région de Metz annexée par les Allemands, occasion pour les populations locales de se rassembler. Cependant après la construction de monuments commémoratifs en Lorraine annexée, les habitants de Metz préférèrent se recueillir au monument de Noisseville érigé avec l'accord de l'Allemagne par le Souvenir Français en 1908.



Dans un premier temps, le monument de Mars la Tour est devenu un véritable lieu de pèlerinage mémoriel, un centre de la mémoire locale et du patriotisme lorrain. Puis, à la fin du XIX^{ème} siècle, avec l'accord de l'Etat, notamment à travers le Souvenir Français qui avait été créé par Xavier Niessen en 1887, ces commémorations prennent un caractère national destiné à entretenir la flamme du patriotisme et lors des tensions entre la France et l'Allemagne, à nourrir de vifs sentiments nationalistes et un désir de revanche.

A Mars la Tour, non seulement on assistait aux cé-

rémonies mais on visitait également l'église devenue une église-mémorial à l'initiative de l'abbé Joseph Faller, ainsi que le musée qu'il avait créé et ensuite on se rendait sur les champs de batailles.

Aujourd'hui encore, même si le souvenir de la guerre de 1870 s'est progressivement estompé dans la mémoire des Français, à Mars la Tour, à Gravelotte, et dans les villages environnants, on ne l'a pas oubliée comme en témoignent les nombreuses initiatives récentes : le nouveau musée de Gravelotte ouvert en 2014, le musée en plein air du plateau de l'Yron qui évoque la dernière charge de cavalerie en Europe le 16 août 1870 à 17 heures, les chemins de mémoire qui permettent de découvrir les lieux des combats, les visites pour les scolaires proposées par les comités locaux du Souvenir Français, la réalisation d'un livret sur les hauts lieux du souvenir des combattants de 1870-1871, par la délégation générale de Meurthe et Moselle et les manifestations organisées chaque année par les communes concernées.

En commémorant le 150^{ème} anniversaire de la guerre de 1870, notre association créée à l'issue de cette guerre, reste fidèle à ses missions : entretenir les tombes de ceux qui sont morts pour la France, honorer leur mémoire et transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Nous pouvons reprendre à notre compte ce que disait à Mars la Tour, Charles Turinaz, évêque de Nancy, dans le discours qu'il prononçât le 16 août 1890 pour le vingtième anniversaire de la guerre :

« Ô France ! N'oublie jamais ceux qui sont morts pour toi. Reviens toujours sur ces lieux immortels dont les noms autrefois obscurs sont devenus immortels ».

GÉNÉRAL JEAN-MARIE VALHUBERT (1764-1805)

Texte du général Albert Dupont
Vice-président du comité de Granville (Manche)



Jean-Maie-Mellon Roger était son vrai nom. Il naquit à Avranches le 22 octobre 1764, fils d'un officier de la milice garde-côtes et de Catherine-Jeanne de Clinchamps de Precey, descendante des vicomtes d'Avranches, propriétaire du domaine de Val-Hubert, nom de guerre qu'il emprunta.

Attiré par la carrière des armes, Valhubert fit d'excellentes études au lycée d'Avranches. Il fut admis dans l'artillerie, mais intervint alors une ordonnance royale qui en fermait la porte aux roturiers. Surmontant sa déception, Valhubert s'engagea en 1784 dans le régiment de Rohan-Soubise. Il avait vingt ans.



Général de Custine

A partir de 1789, la République puis l'Empire allaient lui fournir l'occasion de prouver avec éclat son courage et son patriotisme. Lorsque, en 1791, sous la menace de l'ennemi, l'Assemblée nationale fait appel aux citoyens, Valhubert s'engage dans « les bataillons de Volontaires ». Douze bataillons d'infanterie et un escadron de chasseurs sont formés dans le département de la Manche.

Le 1^{er} bataillon – 574 hommes – désigne Valhubert au scrutin général comme son commandant. Déjà formé aux métiers des armes, ce dernier impose la discipline militaire et s'applique à former une unité d'élite. Dirigé en avant du camp retranché de Lille et placé sous les ordres du général de Custine, le 1^{er} bataillon de la Manche protège avec brio la retraite de toute l'armée. Après un siège infructueux de la ville par les Autrichiens, l'ennemi bat retraite. Valhubert est de la poursuite, s'emparant de plusieurs canons. Le 22 mars 1793, face à un retour offensif de l'ennemi, le général de la Bourdonnaie qui tient le premier bataillon de la Manche pour sa meilleure troupe, lui ordonne de s'emparer du plateau de Nettenberg, tenu par 1500 hongrois disposant de 4 canons. Valhubert charge, l'ennemi s'enfuit abandonnant ses canons, ses drapeaux et ses bagages.

Sur un effectif de 372 hommes, le 1^{er} bataillon déplore 37 tués et 116 blessés ; l'ennemi laisse 250 hommes sur le terrain.

Après ce brillant épisode, le 1^{er} bataillon de la Manche fait partie de la garnison de la place forte du Quesnoy, bientôt assiégée par l'armée autrichienne et contrainte à la reddition. Les prisonniers sont conduits en Hongrie après une marche épuisante : la moitié de l'effectif seulement parvient à atteindre le lieu de détention. Après deux années de captivité, c'est le retour en France, à la faveur d'une convention d'échange.

Au début de l'An III, le bataillon de la Manche est amalgamé au 28^{ème} de Ligne. Le 26 Fructidor An V, Valhubert est nommé Chef de brigade (Colonel) par le Directoire et prend le commandement du 28^{ème} de Ligne. A la fin de l'An V, le régiment est dirigé vers l'armée d'Helvétie et prend part à la conquête du Valais.

Le 23 Prairial An VII, Valhubert se signale à deux reprises, d'abord lors de la traversée d'un torrent en sauvant un de ses hommes de la noyade, puis en franchissant un pont à la tête de son régiment, sous le feu ennemi. Avec 40 hommes, il simule un mouvement de retraite, attirant à sa poursuite 800 chasseurs ennemis, les prend en embuscade avec une telle furie qu'ils mettent bas les armes. En Thermidor, An VII, ayant reçu mission de s'emparer du passage du Simplon, il effectue une manœuvre de diversion avec une partie de son régiment et surprend le gros de l'ennemi, faisant 2000 prisonniers.



1^{er} bataillon
28^{ème} régiment d'infanterie
1791

C'est encore le 28^{ème} de Ligne que le Premier Consul lance en tête de l'Armée d'Italie pour forcer le passage du Pô. Se trouvant en flèche sur la route de Broni, Valhubert surprend 200 ennemis auxquels il ordonne de se rendre. Ils jettent bas les armes puis découvrant le faible effectif des Français, se ressaisissent et mettent en joue Valhubert. Celui-ci se rue, sabre au poing sur le commandant ennemi, et en un clin d'œil obtient sa reddition et celle de sa troupe.



Maréchal Lannes

Le 20 Prairial an VII, sous le commandement de Lannes, Valhubert et son régiment participent à la bataille de Montebello.

Chargé par la cavalerie ennemie, il retourne la situation et après un assaut à la baïonnette, fait prisonnier tout un régiment. Le 23, du même mois, a lieu la bataille de Marengo. Avec ses trois bataillons, Valhubert se trouve à l'aile droite de l'armée française. Assailli par la cavalerie ennemie, il forme son régiment en carré et tiendra comme toutes les charges sept heures durant. Blessé par balle à l'épaule dès le début de l'action, il n'accepte

les soins des chirurgiens qu'une fois la victoire bien assurée.

En l'An X, au combat de Pozzolo, il est renversé de cheval par un boulet. Commotionné, il perd connaissance ; ses hommes le croient mort. Lorsqu'il revient à lui, il remonte à cheval et entraîne son régiment par des mouvements d'épée car la commotion l'a rendu aphone pour plusieurs mois.

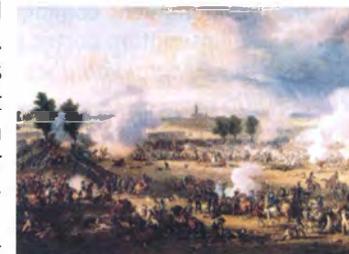
La paix revenue, le 28^{ème} de Ligne est en garnison à Poitiers puis à Calais.

Le 4 Pluviose An XI, Bonaparte adresse à Valhubert un brevet d'honneur comportant attribution d'un sabre d'honneur. Le 11 Fructidor An XI, Valhubert est nommé Général et prend le commandement d'une brigade constituée des 66^{ème} et 68^{ème} de Ligne.

Repartant en campagne avec la Grande Armée dont il commande l'avant-garde à Vienne, il force le passage et fait 2000 prisonniers.

Le 11 février 1804, il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur et promu Officier le 14 juillet suivant.

Le 2 décembre 1805, la brigade Valhubert est à Austerlitz. Placée à l'aile gauche de la Grande Armée, elle doit tenir à tout prix la route de Brno à Olmutz. L'artillerie russe concentre ses feux



Bataille de Marengo





Pierre François Percy

sur cette position que l'infanterie tente en vain de déborder. Un obus renverse l'aide de camp de Valhubert, la mèche brûle, l'obus éclate. Un énorme éclat atteint le Général, lui fracassant la hanche et la jambe gauches. Des soldats se précipitent vers lui, un colonel et un chef de bataillon se portent à son secours ; il leur ordonne de poursuivre le combat. Il est emmené au poste de secours, porté sur des fusils en guise de civière. Il dit alors à son aide de camp : *« Allez à l'Empereur. Dites-lui que dans une heure je serai mort. J'aurai voulu faire davantage. Je lui recommande ma famille ».*

La nuit venue, il est transporté à Brunn. Tenu au courant, l'Empereur dépêche auprès de lui les chirurgiens de sa garde et parmi eux Percy. Mais la blessure est grave.

Le général Valhubert meurt le 5 décembre, après trois jours de cruelles souffrances. Il avait 41 ans. Il fut inhumé au cimetière de Brno.

Si sa tombe a aujourd'hui disparu, la municipalité de Brno a cependant tenu à rendre hommage au Général Valhubert et à conserver sa mémoire.

A l'emplacement où se dressait son tombeau, elle a fait ériger à ses frais en 1969, un monument commémoratif. Sur la stèle, en langue tchèque et en français, l'inscription portée par le monument initial a été reproduite :

« Au brave Général Valhubert, tombé dans la bataille d'Austerlitz le 2 décembre 1805 ».

Ainsi se perpétue, en dépit des vicissitudes de l'Histoire, ce vœu gravé dans le marbre noir du premier tombeau disparu :



« Nos ennemis qui savent apprécier le courage sauront aussi respecter, après notre éloignement, ce monument élevé à l'un de nos généraux dont le caractère, les vertus et les talents militaires sont dignes de servir de modèle à toutes les nations ».

Avranches, sa ville natale, s'enorgueillit de posséder une magnifique statue du Général Valhubert.

Haute de plus de quatre mètres, taillée dans le marbre blanc par le sculpteur Pierre Chatellier, elle fut commandée par Napoléon.

Elle devait être érigée à Paris, devant le jardin des Plantes, face au pont d'Austerlitz sur l'actuelle place Valhubert.

Le retour des Bourbons entraîna l'abandon de ce projet et la statue fut remise à la ville d'Avranches.



JEAN THÉOPHILE HOSTIER (1887-1914)

Mort au champ d'honneur



Jean Théophile Hostier est né le 2 septembre 1887 à Bordeaux.

Son père, Isidore, Alcide, est directeur des bains douches à Bordeaux puis deviendra Contrôleur d'artillerie détaché de 1915 à 1919.

Sa mère, Françoise Suzanne Gateuil lui inculquera la Foi chrétienne.

Il est de la classe 1907 et porte matricule 08111 2124. Il effectue son service militaire dans un bataillon de Chasseurs alpins.

En décembre 1908, il est en cantonnement à Villefranche-sur-Mer. Ingénieur civil, il est mobilisé à Bordeaux dès la déclaration de guerre. Comme tous, il attend avec confiance le début des hostilités et se fiance avec Yvonne Beauchet.

Il est versé au 7^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale. Ayant fait ses classes, c'est avec le grade de caporal qu'il est incorporé au 1^{er} bataillon, 2^{ème} compagnie, sous les ordres du lieutenantan Huret.



Le 22 août 1914, sa compagnie venant de France approche du carrefour des routes menant l'une à Saint-Vincent, l'autre à Bellefontaine, aux environs de Namur. Les allemands ont pris position à l'abri dans le bois surplombant le chemin et ont installé leurs mitrailleuses en embuscade à couvert sous les arbres.

Cette journée du 22 août 1914 sera l'une des plus sanglantes de 1914. Cinq cent vingt-sept français et deux cent dix huit allemands y laisseront leur vie.

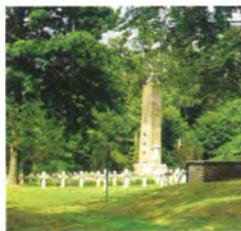


Jean Hostier est porté disparu ainsi que son lieutenant.

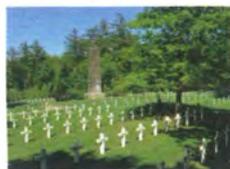
Au lendemain de la bataille, les corps des soldats tombés au champ d'honneur sont inhumés dans des tombes provisoires par des civils belges, des soldats allemands et des soldats français faits prisonniers. Les bracelets d'identifications ont été retirés. Ses restes ont probablement été ultérieurement inhumés dans une des nécropoles militaires au sein d'un des grands ossuaires du cimetière de l'Orée du Bois à Rossignol, commune de Tintigny. Seule sa plaque sera retrouvée ultérieurement mais il ne sera pas identifié.

Ses parents ne pourront récupérer que sa plaque d'identification. Les cadavres ont été détroussés.

Jean Théophile Hostier sera décoré de la Médaille Militaire à titre posthume avec cette citation : « Caporal courageux et dévoué, mort glorieusement pour la France ». Croix de guerre avec médaille de bronze.



Il y a 115 cimetières militaires en Belgique. Sur l'un d'entre eux, le cimetière de Laclaireau. Une pancarte démontre, que les tombes des soldats qui reposent dans toutes ces nécropoles sont entretenues et honorées chaque année par les Belges et le Souvenir Français pour la Belgique.



AMIRAL MARCEL BRUNO GENSOU (1880-1973)



Il est né le 12 octobre 1880 à Montpellier (Hérault) d'une famille de magistrats.

Il entre à l'Ecole Navale en 1898 et il est nommé Aspirant le 1^{er} août 1900.

Il embarque sur le croiseur *Chasseloup-Lubat* appartenant à la Division navale des mers de Chine puis sur le cuirassé *Le Redoutable*.

Le 1^{er} janvier 1903, il est affecté sur la canonnière *Surprise*, dans l'escadre d'Extrême-Orient. Il est Enseigne de vaisseau le 5 octobre 1903 et Officier breveté Fusilier en 1904. Il passe successivement sur le *Jauréguiberry*, escadre du Nord, puis sur le *Saint-Louis* en Méditerranée. En 1906, il est Second du sous-marin *Algérien* et en 1907, sur le cuirassé *Carnot* en Méditerranée.

En 1908, il est Officier breveté torpilleur, sur le *Galilée*, escadre de Méditerranée.

En 1909-1911, il est nommé instructeur des torpilleurs sur le cuirassé *Marceau*, école des apprentis torpilleurs et des timoniers.

En 1913, il est le Chef du service torpilles-électricité sur le cuirassé *République* en Armée navale et participe aux opérations en Méditerranée.

En mars 1917, il commande le *Fanfare*, appartenant à la Division navale d'Orient et opère sur les côtes de Syrie.

Capitaine de corvette le 6 juin 1919, aide de camp du contre-amiral Lanxade, il est nommé capitaine de frégate le 10 janvier 1922 et capitaine de vaisseau le 2 juillet 1927. Il prend le commandement de « *La Bretagne* » de 1927 à 1929.

Il est promu Chef d'Etat-major de la 3^{ème} région maritime à Toulon le 1^{er} octobre 1931. En octobre 1932 il est contre-amiral.

Il commande au début de la Seconde Guerre mondiale, la Force de Raid, regroupant les plus puissants navires de la Marine nationale française basée à Brest. En 1940, il commandait la flotte française de l'Atlantique qui se trouvait au moment de l'armistice en juin 1940 répartie dans les ports algériens, la plupart des navires étaient ancrés dans la rade de Mers-El-Kebir, près d'Oran.

Le 3 juillet 1940, une escadre anglaise, commandée par l'amiral Somerville, adressa au nom du gouvernement britannique un ultimatum à l'amiral Gensoul. Il devait se joindre aux britanniques, se laisser conduire dans un port britannique et y laisser ses navires ou appareiller vers les Antilles où les bâtiments seront désarmés ou confiés aux Etats-Unis.



« Si aucune des propositions n'était acceptée, explique Somerville, j'ai reçu l'ordre du gouvernement de Sa Majesté, d'employer tous les moyens de force nécessaire pour empêcher vos bâtiments de tomber entre les mains allemandes ou italiennes ».

Pour Gensoul, cet ultimatum est insupportable. Il expire dans 6 heures. L'amiral Gensoul réplique qu'il répondrait à la force par la force, tout en essayant de gagner du temps en négociant.

A 16h57, la première salve anglaise s'abattait sur la flotte française bloquée dans la rade. Canonnière sans pouvoir facilement riposter, bombardée par l'aviation anglaise le 4 juillet. 63 tonnes d'explosifs et d'acier ; Le *Provence* et le *Dunkerque* s'échouent, le *Bretagne* explose et coule, le contre-torpilleur *Mogador* est hors de combat. Seul, le *Stras-*



Pont du Dunkerque

bourg parvient à gagner la haute mer. Le commandant Teste quitte le port pendant la nuit.

Le 6 juillet, un raid aérien achève le Dunkerque et coule un patrouilleur.

L'attaque britannique a fait 1297 morts dont 47 officiers et 351 blessés. Le cuirassé Bretagne sombra avec 800 hommes.

Les obsèques nationales des marins français eurent lieu au cimetière de Mers El Kébir.



Au milieu de leurs cercueils, l'amiral Gensoul s'adressa à ses marins :

« Vous avez promis d'obéir à vos supérieurs quels que soient les ordres qu'ils donneraient pour servir l'honneur du drapeau et la grandeur de la France. S'il ya une tâche sur un drapeau aujourd'hui, ce n'est certainement pas sur le vôtre ! »

En août 1940, l'amiral Marcel Gensoul récompensa le Strasbourg et son équipage de la Croix de guerre pour avoir réussi à échapper aux Anglais.

L'amiral Gensoul termine sa carrière comme Inspecteur général des forces maritimes et Chef du service central des œuvres de la Marine.

Il quitte le service actif en 1942.

Il sera élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur.

Il est décédé le 30 décembre 1973 à l'hôpital du Val-de-Grâce à l'âge de 93 ans.



Le Strasbourg

SOUS-LIEUTENANT PILOTE JEAN-FRANÇOIS DE LA ROCQUE (1917-1940)

Mort pour la France

Texte du Grand Rabbïn Haïm Korsia



Il y a quatre-vingts ans, le 13 mai 1940, alors qu'intervient la percée à Sedan des troupes blindées du Général Guderian, le sous-lieutenant pilote Jean-François de La Rocque disparaît à l'âge de 23 ans aux commandes d'un Potez 63-11, au cours d'une mission urgente d'observation à Bouvignes, entre Namur et Dinant en Belgique.

Aux côtés du Capitaine Peigné, observateur, et du sous-lieutenant Gessiaume, mitrailleur, membres comme lui du Groupe Aérien d'Observation 511 installé dans les

Ardennes, il se porte volontaire pour repérer les mouvements allemands à l'est de la Meuse, sur une profondeur de 20 km, en avant du XI^{ème} Corps d'Armée.

Un seul des Potez 63 est en mesure de décoller, mais l'armement n'est pas au point et le train d'atterrissage ne rentre plus, l'handicapant par une perte de vitesse de 100 km/h. L'équipage a envoyé un message lesté signalant « le poste radio détruit par projectile », a le temps de communiquer des renseignements sur des infiltrations ennemies près d'Anhée, les derniers mots se terminant par « Retournons observer plus à l'est ».

Le Potez est alors touché par l'artillerie antiaérienne lors d'un passage à basse altitude et s'écrase en flammes à Bouvignes.

L'ennemi rendit les honneurs militaires à l'équipage et les corps furent enterrés dans leurs parachutes auprès des débris de l'appareil, puis dans un petit cimetière militaire.



Dans une lettre laissée à ses parents, Jean-François avait écrit : *« Si je tombe, ce sera sans doute parce qu'on nous aura envoyé contre l'ennemi avec un matériel à la fois trop vieux et trop rare ».*



Capitaine Peigné

La Croix de guerre puis la Légion d'honneur lui furent décernées avec comme citation : « *Brillant officier pilote, d'une ardeur et d'une bravoure exemplaires. N'a pas hésité, le 13 mai 1940, à pénétrer profondément chez l'ennemi pour exécuter une mission aérienne très importante et urgente. Ayant accompli brillamment une première mission, est retourné plus profondément dans les lignes adverses et a trouvé une mort glorieuse au cours de cette nouvelle mission.* »

Dans une lettre du 17 octobre 1939, son père, le colonel François de La Roque, lui avait écrit : « Mon fils aîné dont je suis si fier, voilà que tu pars vers le feu. Je n'ai aucune recommandation à te faire du point de vue de ton service de soldat. Tu es magnifiquement dans la ligne La Roque : sentiment du devoir, exemple, courage conscient et, à la fois, s'ignorant lui-même ; prudence excluant la manifestation de la peur et ajustant le risque au but à atteindre. »

Jean-François avait de qui tenir : Jean Mermoz, ami fraternel de François de La Roque, lui inspira sa vocation au service de « la ligne ». Dans son carnet de vol, Jean-François relata l'étape mémorable aux côtés de Mermoz le 17 avril 1936 dans son hydravion Le O H 242 entre Marseille et Alcidia (Majorque) puis vers Alger : « A 3000 mètres (-13°), au milieu d'orage et de grêle, ... Mermoz me prend devant pour l'amerrissage : sportif ! (Le lendemain Mermoz me reprend et me fait piloter une demi-heure... »

Dans une lettre du 7 mai 1938, Jean-François écrivit : « Voler dans l'anonymat, par tous les temps assurer coûte que coûte un service de fonctionnaire, mais de fonctionnaire du ciel, avec le risque constant, voici mon rêve... »

Il a fallu à ses parents attendre le jour anniversaire du drame, le 13 mai 1941, avant d'avoir la confirmation officielle de la disparition de Jean-François. Le 13 mai 1944, La Roque son père, détenu à Itter comme otage de la gestapo aux côtés de Daladier et de Léon Jouhaux, rédigea une lettre posthume à son fils, écrivant notamment : « *Mon Jean-François, combien les fantassins, les cavaliers ont dû te bénir quand, au-dessus de leur calvaire, ils ont distingué tes cocardes se projetant sur le bleu de ce ciel où tes camarades et toi, abandonnés par nos alliés, faisiez héroïquement face !* »

Edouard Herriot, ancien président du conseil, figure du Parti radical, écrivit dans une lettre du 19 mai 1941 des lignes délicates à l'un de ses adversaires politiques, pratique peu répandue à l'époque, avec des mots émouvants : « Je viens seulement d'apprendre la mort héroïque de votre fils. Je me rappelle qu'à Paris vous m'aviez parlé de vos enfants avec une émotion qui m'avait touché ! Fidèle à ce souvenir, je vous prie d'agréer des condoléances à la libre sincérité desquelles vous croirez. Seule, votre fierté pourra adoucir votre chagrin. Veuillez croire, mon Colonel, à mes sentiments de haute considération. »

Le 17 septembre 1948, le même Edouard Herriot, président de l'assemblée nationale fit lever l'ensemble des députés pour observer une minute de silence à la mémoire d'un autre « pilote héroïque », Jacques de La Roque, frère de Jean-François, pilote d'un Wellington, disparu en Méditerranée qui se sacrifia pour sauver son équipage.



LE MONUMENT DU SOUVENIR FRANÇAIS À GRANVILLE

Œuvre de Félix Delteil (1869-1936)

Texte du commandant Joël Rollo, président du comité de Granville (50)



François Xavier Niessen

Il y a 126 ans...

Les associations patriotiques du sud Manche ont, de tout temps eu de bonnes relations entre elles.

En mai 1901, le comité du Souvenir Français d'Avranches invitait le capitaine de cavalerie(er.) Charles Laplace d'Olonde, Président de la société des anciens défenseurs de la Patrie de Granville, à l'inauguration d'un monument offert à la mémoire des soldats et marins morts pour la Patrie.

Le 23 juin 1901, une forte délégation s'y rendait afin de déposer une gerbe et prendre part aux cérémonies. Au cours du banquet qui suivit, le capitaine Laplace d'Olonde prit la parole. Il fut félicité par M. Niessen, secrétaire général et fondateur du Souvenir Français, qui lui demanda, si à Granville, il ne serait pas possible d'envisager l'édification d'un tel monument. Sur sa réponse affirmative, le secrétaire général le pria d'accepter d'être délégué du Souvenir Français pour Granville.

Le 29 juin, les 40 membres présents se déclarèrent favorables au dépôt de statuts pour une section Granvillaise ;

Le 13 juillet 1901, le journal le Granvillais annonçait la création officielle du comité du Souvenir Français de Granville et son intention d'élever un monument à la Mémoire des soldats et marins morts pour la France. Une souscription était pour cela ouverte. Les choses avaient été rondement menées !

Le 11 janvier 1902, le journal Le Granvillais annonçait que les souscripteurs auraient, sous peu, la photographie d'un avant projet du monument et le 15 février 1902, l'hebdomadaire local avisait ses lecteurs que le Président du comité avait passé un marché avec M. Delteil⁽¹⁾ statuaire à Cherbourg

et que la maquette nommée « Suprême Effort » serait montrée prochainement au public. En effet, elle fut présentée au conseil municipal puis, exposée dans une vitrine de magasin, rue Lecampion. Le projet définitivement adopté prévoyait, un piédestal en granit, un groupe de trois soldats en bronze d'époque 1870, dont un fusilier marin, avec inscription sur piédestal

« A LA MEMOIRE DES SOLDATS ET MARINS MORTS POUR LA PATRIE, SOUVENIR FRANÇAIS 1904 ».



Le président déclara qu'il espérait que la statue serait terminée fin 1903 et annonça, le 27 mars 1902 avec joie, que le comité central du Souvenir Français venait de voter une subvention de 1 000 francs pour l'érection du monument ! Le 26 mai 1902, sur demande faite par le capitaine Laplace d'Olonde, le conseil municipal vota par 8 voix « pour » et 7 voix « contre », une subvention de 500 francs.

Le 1^{er} septembre 1902, M. Niessen, au casino de Granville donna une conférence en présence du maire. Il rappela « les souffrances et le sacrifice héroïque des victimes de toutes les guerres et le devoir des Français d'élever un monument à leur mémoire ». Le journal local publia, à partir de 1902, la liste des souscripteurs. Des anonymes biens sûrs, mais aussi des noms très connus à l'époque, la famille Dior, des groupements plus ou moins corporatistes, des maires de communes avoisinantes, des députés et sénateurs, des officiers et sous-officiers... Monsieur Pierre Waldeck-Rousseau, Président du Conseil en visite officielle aux îles Chausey, fit remettre la somme de 200 francs ! Geste émouvant, un modeste pêcheur anonyme, dont le frère péri en mer, donna 1 franc.

Fin novembre 1902, une bonne nouvelle était annoncée à la population. Le comité central du Souvenir Français, décidait d'offrir le travail de moulage en bronze du monument. Celui-ci serait confié à la société métallurgique Albert Derenne, sise 16 rue du Faubourg-Poissonnière à Paris. Le total des sommes recueillies atteignait 4 250 francs !

Le 18 août 1903, après délibérations du conseil municipal d'après discussions de placer le monument square Saint Paul, lieu idéal du fait de sa position centrale et dominant la basse ville. Le 19 septembre 1903, le capitaine annonça, par voix de presse, que les demoiselles Hédouin offraient 15 à



Emile Riotteau

20 mètres cubes de granit pour servir à l'établissement du socle de la statue. Les sommes recueillies fin 1903 s'élevaient à 6 230,50 francs !

Enfin, le 4 septembre 1904 à 14h30 par un temps merveilleux eut lieu l'inauguration tant attendue en présence des élus du département de la Manche, du conseil municipal au grand complet, du colonel commandant le 2^{ème} de ligne accompagné de son état-major, du sculpteur Félix Delteil et des sociétés d'anciens combattants de tout le département.

Après la bénédiction par le clergé, les discours du député Emile Riotteau et de M. Niessen, la cérémonie se poursuivit par un concert donné par la musique du 2^{ème} R.I. Un public nombreux y assistait.

En 1987, une plaque commémorant le centenaire de la création du Souvenir Français fut apposée sur le monument en présence des autorités civiles et militaires du département de la Manche.

Nous rendons hommage, ici, au capitaine de cavalerie Charles Laplace d'Olonde, premier président de comité du Souvenir Français de Granville. Sa ténacité, son engagement et la rigueur dans la conduite des travaux de construction d'une telle œuvre monumentale nous conduit à renouveler, sans cesse, nos actions afin de suivre la trace qu'il nous a laissée. A nous d'entretenir pieusement cette Œuvre, afin qu'elle perdure dans les siècles à venir. Elle est le témoignage tragique des sacrifices consentis par nos aïeux pour la défense de la France !



⁽¹⁾Félix Delteil, né à Cambrai (Nord) en 1869 et mort à Cherbourg le 11 juin 1936, est un sculpteur de la Manche.

Originaire du Nord, il s'installe à Cherbourg où la ville lui confie des cours de modelage à l'école de la rue au Blé. Il est, avec Henri Buffet, à l'origine de la création de l'École des beaux-arts de Cherbourg en 1912.

Il crée notamment l'Enfant à l'oiseau et le monument des défenseurs de Granville. Il est l'auteur du monument aux morts de 1870 de Granville, ceux de Tourlaville et Portbail pour 1914-1918, d'un monument pour l'église Saint-Malo de Valognes, des bustes de Félix Vicq d'Azyr et de Camille Flammarion et de la statue d'Élie Leroy à Saint-Marcouf.

Dans nos délégations

CHARENTE-MARITIME (17) DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Le Souvenir Français a honoré la mémoire des deux morts pour la France en Corée qui sont inhumés dans le département.

Le 16 octobre, au cimetière des Tilleuls de Royan, hommage a été rendu sur la tombe de **Michel Hecquet**, en présence de MM. Loux, adjoint au maire, Humbert délégué général, Dussoulier, président du comité de Royan, du fils de ce dernier, porte-drapeau, et de Georges Condamin, vice-président du comité.

Après lecture du message personnalisé du président général, une gerbe a été déposée sur la tombe de Michel Hecquet par l'adjoint au maire et le délégué général.

Sonnerie aux morts, minute de recueillement et Marseillaise ont clôturé cette sobre mais émouvante cérémonie.

Le 18 octobre à Saint-Julien-de-Lescap, hommage a été rendu à **Pierre Roux**, enfant du village, tombé en 1951 en Corée. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Imbert, sénateur et conseillère départementale, de M. Emard, maire, du major de gendarmerie, commandant la brigade de St Jean d'Angély, de MM. Humbert, délégué général, Martineaud, président du comité de St Jean d'Angély. Huit drapeaux étaient également présents dont un porté par M. Biron, président Poitou-Charentes-Vendée de l'association nationale des anciens et amis des forces françaises en Corée.

Devant le monument aux morts, sur lequel le nom de Pierre Roux a trouvé toute sa place, le maire de St Julien de l'Escap a retracé le parcours de ce jeune combattant de 23 ans dont les parents ont longtemps exercé comme commerçants dans le village. Le délégué général a ensuite lu le message personnalisé du président général.

Quatre gerbes ont été déposées au pied du monument. Après les sonneries réglementaires, le chant du bataillon de Corée a retenti dans un silence poignant.

La cérémonie s'est terminée par un dépôt de gerbe sur la tombe de la famille Roux où repose Pierre, au cimetière de la commune.



LOT ET GARONNE (47) COMITÉ DE VILLENEUVE-SUR-LOT

Pendant la réunion annuelle du comité, le Président a présenté un diaporama des 14 tombes qui avaient été réhabilitées durant l'année 2019 et il a déclaré ses intentions pour l'entretien d'autres tombes en 2020.

Un adhérent, sous-officier au 48^{ème} RT, intéressé, lui demande s'il peut participer à cette réhabilitation. Bien sûr, cette demande a été acceptée et il a participé au nettoyage et à l'embellissement de plusieurs tombes en 2020.

Le président, lui-même réserviste, a soumis au président des sous-officiers du 48^{ème} le projet de faire participer de jeunes engagés à la mission principale du Souvenir Français, la conservation de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, notamment en entretenant leurs tombes.



Le colonel Richard Claus a donné son accord pour faire participer les hommes, sur la base du volontariat, et à raison de deux missions pour l'année. Pour valoriser cette initiative, un descriptif succinct des soldats serait envoyé avec le nom du soldat Mort pour la France, son unité, la date et le lieu de son décès.

Par la suite, fin-septembre 2020, avec l'aide de trois soldats du 48^{ème}, l'entretien de quatre tombes était effectué au cimetière de Fongrave, les intervenants ayant pris à cœur cette mission sont prêts à revenir l'année prochaine. Ils furent étonnés du nombre de morts pour la France dans les cimetières communaux et de leur jeune âge.

Grâce aux efforts de nos adhérents et à ceux des soldats actifs, l'entretien a été bien fait. Il y a maintenant trois soldats qui comprennent bien le rôle du Souvenir Français et ils feront part de leurs expériences à leurs camarades.

MEURTHE ET MOSELLE (54) DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Le 30 août 2020, une cérémonie commémorant le 150^{ème} anniversaire de la bataille de Mars la Tour était organisée devant le monument Bogino.



Cette cérémonie était présidée par Madame Darrieussecq, Ministre délégué auprès du Ministre des Armées chargé de la mémoire et des anciens combattants.

Étaient présents à cet anniversaire : M. Crochet, Préfet de Meurthe et Moselle, M. Potier, député, Mme et MM. Guillotin, Husson

et Jacquin, sénateur, Mme Beausert-Lick, présidente du conseil départemental, M. Pelosoto, adjoint au maire, M. Soulier, président de la CC Mad et Moselle, colonel Lipski, DMD, Mme Peaucelle-Delelis, directrice de l'ONAC, le CGA Serge Barcellini, Président général du Souvenir Français.

Douze comités du département étaient présents accompagnés de leurs drapeaux ainsi que M. Pitz, délégué général pour la Meuse accompagné de son porte-drapeau.

M. Gossot, DGA, s'est occupé de la sonorisation mise à disposition gracieusement par M. Lebegue de la société Lorraine monument de Jarny que nous remercions.

Après une présentation historique et symbolique du monument national par M. Solofrizzo, délégué général, des gerbes ont été déposées au pied du monument par le Souvenir Français et par Madame Darrieussecq.



Après la sonnerie aux morts et la minute de silence en hommage en particulier aux 1500 soldats qui reposent dans la crypte située sous le monument, Madame le Ministre et les autorités ont remercié les porte-drapeaux.

Puis, Mme Humbert, DGA, a présenté l'exposition conçue et réalisée par le Souvenir Français pour le 150^{ème} anniversaire de la guerre de 1870. L'un des panneaux concerne particulièrement le rôle du Souvenir Français créé en 1887 pour entretenir les tombes et le souvenir



des soldats morts au champ d'honneur en France mais aussi en Alsace-Moselle annexée.

Elle est complétée par deux panneaux évoquant les événements mais aussi la création du département de Meurthe et Moselle le 7 septembre 1871, conséquence du traité de Francfort signé le 10 mai 1871 et de l'annexion par l'Allemagne d'une partie de deux anciens départements de la Moselle et de la Meurthe.



150^{ème} ANNIVERSAIRE

150^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE DE 1870 22 SEPTEMBRE 2020 À TOUL

La délégation générale de Meurthe et Moselle en collaboration étroite avec le comité de Toul a choisi la ville de Toul comme lieu de la cérémonie phare pour le département 54.



Toul a subi un siège de 41 jours par les armées bavares et prussiennes du 17 août au 23 septembre 1870. A plusieurs reprises, la garnison de Toul commandée par le commandant Huck refusa de se rendre. La ville subit plusieurs bombardements qui causèrent une cinquantaine de victimes civiles et militaires et d'importantes destructions. C'est après un bombardement intense que le 23 septembre la garnison accepta de se rendre à 15h.

Le 22 septembre 2020, une grande cérémonie commémorative s'est déroulée devant le monument aux morts élevé en 1875 à la gloire des défenseurs de la ville et des victimes du siège, sur l'esplanade d'Alsace-Lorraine (aujourd'hui cours Raymond Poincaré) et transféré en 1923 avenue du colonel Grandval.

Dans un deuxième temps, tous les participants se rendirent au carré prussien du cimetière communal où reposent 163 soldats allemands morts à Toul de 1870 à 1873, date de la fin de l'occupation allemande.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de MM. Cochet, Préfet de Meurthe et Moselle, Dörr, Consul de la R.F.A., Harmand, maire de Toul avec le conseil municipal, M. Barcellini, Président général du Souvenir Français, Colonel Limorté, commandant d'armes de la place de Toul, MM. Potier, député, Mmes Beausert-Leick, présidente du conseil départemental, M. Bordelius représentant le VDK et M. Perello, directeur départemental de l'ONAC.

Le Souvenir Français était représenté par M. Solofrizzo, délégué général, ses DGA, et les



présidents de plus de 20 comités avec les porte-drapeaux, ainsi que le délégué général de la Haute-Marne.

Après six allocutions qui ont permis de retracer l'histoire du siège de Toul, les conséquences de la guerre de 1870 et la naissance du Souvenir Français créé en 1887, gardien des tombes et de la mémoire des combattants de 1870.

Elles ont permis de souligner l'importance de cette guerre dans l'histoire de la France et de l'Allemagne et de rappeler franco-allemande qui, après trois guerres en 75 ans, nous permet de vivre en paix.

Neuf gerbes ont été déposées au pied du monument de 1870.



Colonel Limorté 516 RT



Le Souvenir Français



M. Dörr, Consul R.F.A.



M. Cochet, Préfet Meurthe et Moselle

Après les sonneries aux morts, la minute de silence et les hymnes nationaux, les participants précédés par les 40 porte-drapeaux, ont rejoint le cimetière communal de Toul pour l'inauguration du carré prussien.



MORBIHAN (56) DÉLÉGATION GÉNÉRALE



Le 13 juillet 2020 le Morbihan rendait hommage aux martyrs de la Résistance massacrés, par les allemands, au Fort de Penthièvre, avant leur retraite en juillet 1944.

Placée sous la présidence de M. Clavreuil, sous-préfet de Lorient, la cérémonie s'est déroulée en présence des maires de Locminé et de Saint-Pierre Quiberon et de nombreux porte-drapeaux. Plusieurs drapeaux de notre association étaient portés par des jeunes du Service National Universel. Beaucoup d'émotion pendant la lecture des martyrs.

A la fin de la cérémonie Lucie Potel, jeune porte-drapeau du comité de Auray-Pluvigner, a reçu son diplôme des mains du sous-préfet.

Le 27 août 2020 au pied du mémorial des Bretons Morts pour la France de Sainte Anne d'Auray, le département du Morbihan rendait hommage aux Morbihannais tombés pendant la guerre de 1870. Après le rappel des terribles combats de ce conflit, un colonel « marsouin » du 3^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine évoquait les combats de Bazeilles et de la « maison de la dernière cartouche » au cours desquels la « division bleue », à laquelle appartenait le régiment, se couvrit de gloire.

Au cours de la cérémonie les jeunes du SNU du Morbihan, qui portaient les drapeaux du Souvenir Français, ont déposé les « flammes de l'espoir » de notre association.



Cette belle cérémonie placée sous la présidence de M. Quenet, secrétaire général de la Préfecture du Morbihan, s'est déroulée en présence de Mme Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONAC, de MM. Pahun et Jacques, députés du Morbihan, de Mme Lebreton conseillère départementale, du colonel Eric Talleu commandant le 3^{ème} RIMa, du drapeau du régiment, d'une compagnie d'honneur et de la musique des Transmissions. Soixante-quinze drapeaux et de nombreux anciens combattants étaient présents, malgré la pandémie.

La chorale de l'Amicale nationale du 3^{ème} RIMa-3^{ème} RIC a interprété plusieurs chants d'époque.

A l'issue de la cérémonie les autorités sont allées se recueillir devant l'ossuaire des soldats de 1870 au sein de la nécropole nationale.

Le 26 septembre 2020 le Souvenir Français du Morbihan, ainsi que les associations auxquelles il appartenait, rendait hommage au sergent-chef Jean-Paul Hamel, survivant des combats de Diên Biên Phù.

Appartenant au célèbre 6^{ème} BPC, le bataillon des « Bigeard boys », il a été grièvement blessé au cours de la bataille. Evacué par le dernier DC3 à quitter la cuvette il survit, miraculeusement, à ses blessures. Rentré en métropole il a servi à la ville de Vannes.

Porte-drapeau de l'U.N.P., puis de la section départementale de la Légion d'Honneur, il était de toutes nos cérémonies.

Il a rejoint Saint Michel le 10 mai 2020.

Selon son souhait nous avons « enseveli » ses cendres au sein du mémorial Indochine-Corée de Lauzach. Il est ainsi, à nouveau, près de ses camarades.



HAUT-RHIN (68) COMITÉ DE SAINTE MARIE AUX MINES ET MONTAGNE



La cérémonie commémorative, « Place des 19 soldats français » au col de Schlingoutte s'est déroulée le 15 août dernier en mémoire des soldats français tués lors de la bataille des Vosges dans la vallée d'Urbès. Invités à participer à la cérémonie, sept jeunes ont lu les récits historiques, porté le drapeau et déposé des fleurs : « Le 15 août 1914 la 9^{ème} compagnie gardant le flanc droit du 22^{ème} RI se heurte au col de Schlingoutte à des forces ennemies établies dans des tranchées dans les sous-bois. Le sous-lieutenant Comte-Bellot donne l'assaut et s'élance avec ses hommes ».

Initiée par Mme Ménétré, présidente du comité dont la délégation générale avait financé la plaque où figurent les noms des 19 soldats français tués lors des combats, la cérémonie a rassemblé une cinquantaine de personnes dont les autorités civiles et militaires du secteur.

Cette cérémonie a aussi eu lieu en souvenir du grand-père maternel de la présidente. Ancien combattant, résistant passeur durant la 2^{ème} guerre mondiale, il lui racontait l'histoire des deux guerres mondiales en cheminant dans cette forêt et de son vivant avait souhaité poser une plaque commémorative en souvenir des soldats qui y périrent. Courant 1918-1919, alors âgé de 6 ans, il avait participé avec son père réquisitionné avec d'autres paysans de la Hongrie, à l'exhumation des corps qui furent transportés et définitivement enterrés au cimetière de Villé.

SEINE-MARITIME (76) COMITÉ DU HAVRE

Voici 76 ans, Le Havre vivait une tragédie. Elle marquera à jamais l'histoire de la cité.

Depuis le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie, et du 15 août en Provence, les Alliés ont progressé.

Le Havre, comme Boulogne, Calais, Dunkerque et les ports de l'Atlantique sont entre les mains des nazis qui ont ordre de défendre les ports qui doivent rester des bastions imprenables sans tenir compte de la population.



Depuis le 31 août, les blindés de Patton sont immobilisés par manque d'essence devant Metz et Thionville. La seule solution est d'augmenter le tonnage déchargé et pour cela, il faut s'emparer d'un port. Le 31 août 1944, Le Havre est choisi, son port possédant les caractéristiques requises.

Le 5 septembre, l'artillerie lourde entre en action. Les rues sont désertées. Quelques minutes

avant 18 heures, des fusées repères sont larguées sur le centre-ville par des avions précédant les bombardiers. Pendant deux heures, le sifflement des bombes, leur éclatement suivi du déchirement de l'air, le fracas des maisons qui s'effondrent, vont se succéder. Les quartiers bombardés sont en flamme, les secouristes recherchent des signes de vie.

Ce 5 septembre 1944, plus de 1000 personnes périront ou seront portées disparues. Le 6 septembre, depuis la mer, l'artillerie de marine positionnée à plus de 30 km, hors de portée des batteries côtières, frappe. Des hauteurs de Gonfreville l'Orcher, les canons de gros calibres les imitent.

A 18 heures, les bombardiers sont de retour. Six vagues frappent la forêt de Montgeon et Caucriauville. Une bombe de 1000kg tombe et condamne l'entrée du tunnel Jenner en construction. Des familles entières s'y étaient réfugiées. Il y aura 319 morts, écrasés ou asphyxiés. Seules six personnes seront sauvées. Les bombardements et les tirs d'artillerie se poursuivront jusqu'au 11 septembre.

Le 12 septembre, les troupes anglo-canadiennes entrent dans la ville, l'accueil que réserve la population à ces « libérateurs » est glacial.

La ville du Havre a été pratiquement rasée, détruite à 80%. En 7 jours, plus de 9600 tonnes de bombes ont été larguées, 2000 havrais sont tués, 80.000 se retrouvent sans logement.

Redonner vie à un port rendu inutilisable n'est pas une tâche impossible pour les sapeurs américains. Début octobre, les volumes débarqués permettent d'approvisionner les forces alliées mais la ville mettra de longues années pour se reconstruire.

Sans le dévouement de la défense passive, des pompiers et des équipiers nationaux qui se sont investis dans la mission d'aide à la population, le résultat annoncé aurait pu être encore plus grave.

Une stèle fut érigée à la mémoire des 319 tués dans le tunnel Jenner. Cet espace est un lieu de mémoire qui nous invite au recueillement.



DEUX-SÈVRES (79) COMITÉ DE PARTHENAY

Le président du comité a placé la cérémonie du 1^{er} novembre 2020 sous le signe du 80^{ème} anniversaire de 1940. Un hommage a été rendu aux deux combattants inhumés au carré militaire de la ville mais également au sergent-chef René Coulombeau, artisan très connu localement, tombé le 17 mai 1940 près de la frontière belge, sur la commune de St Michel-en-Thiéraché. Son corps et ceux de 23 de ses camarades ont d'abord été sommairement enterrés sur place par les villageois avant d'avoir droit à des obsèques solennels en juin 1941. Sa veuve et sa fille unique n'apprenent sa mort qu'en février 1941. Lors de l'hommage devant sa tombe, Mme Geneviève Coulombeau, fille du héros, était présente ainsi que le Président du comité Yves Drillaud, MM. Prieur, maire de Parthenay, Favreau, sénateur, et le porte-drapeau du Souvenir Français.



COMITÉ DE BAN DE LAVELINE

Le 2 août 2020, le comité a participé à une cérémonie commémorative à la nécropole nationale du col de Sainte Marie. Seuls représentants du département des Vosges, Joël Burck, Président du comité, était accompagné par MM. Renard, porte-drapeau et Baradel de Wissembach.

Petite cérémonie dans la brume en l'honneur des 230 soldats, dont 182 en ossuaire, tombés pour beaucoup dès le mois d'août 1914.



COMITÉ DE BULGNÉVILLE



Le 14 juillet 2020, le Comité a réuni, autour de M. Gloriot, maire de Saulxures-les-Bugnéville, les autorités du canton, notamment MM. Rochas, sous-préfet de l'arrondissement de Neufchâteau, Gaultier, député, Gerecke, vice-président du Conseil Départemental, Mme Colin, conseillère régionale, pour une cérémonie d'hommage aux occupants du Lancaster qui a été abattu dans la nuit du 28 au 29 juillet 1944.

M. Marlière, délégué général adjoint, a remis un diplôme d'honneur à M. le maire qui a procédé à l'aménagement et restauration du monument aux morts et réalisé deux fresques dans le cadre du crash du Lancaster entre autres, et la médaille de bronze du Souvenir Français à la commune de Saulxures-les-Bulgnéville, commune qui s'est beaucoup investie dans le devoir de mémoire notamment en aménageant le site du crash du Lancaster.



Dans nos délégations

BELGIQUE

Texte de Daniel Tilmant, président du comité de l'Entre Sambre et Meuse

Le 27 septembre 1870, vers 2 heures du matin, un convoi ferroviaire venant de Vireux (Ardennes françaises) arrive à Charleroi, transportant environ 250 militaires français blessés, rapatriés du champ de bataille de Sedan. Arrivés à Charleroi, une cinquantaine d'entre eux, les plus gravement blessés, sont débarqués dans la salle d'attente de la gare afin de leur prodiguer des soins urgents. Les autres sont dispersés en divers lieux afin d'y être également soignés.



Certains ne survivent pas à leurs blessures, et sont inhumés dans le cimetière communal. Trente ans après les faits, Valère Mabilie, président de la Société française de Bienfaisance, fait don d'un monument à Charleroi afin à nouveau de remercier l'accueil qui fût fait en 1870 aux soldats blessés. Un temps destiné à être installé sur le rond-point qui

fait face à l'actuelle Athénée Solvay, il fut finalement décidé d'ériger l'œuvre dans le cimetière de Charleroi.

S'il témoigne des soins prodigués et de l'accueil réservé par les belges aux soldats français, le monument rappelle néanmoins les défaites de 1870. Dressée au centre du rond-point central du cimetière de Charleroi-Nord, la « Reconnaissance française », œuvre du sculpteur Jules Lagae, est inaugurée le 23 juin 1902 en présence de nombreuses délégations et d'anciens militaires de 1870-71.

Elle est taillée dans un bloc de marbre blanc du Tyrol et pèse trois tonnes. Elle représente la Belgique, sous l'aspect d'une femme portant une couronne royale et un grand manteau d'hermine, aux traits empreints de pitié, soutenant un soldat français blessé qui s'affaisse.

Inscription(s) : Monument élevé à la Mémoire des Soldats Français Morts à Charleroi en 1870.

Au nom de la colonie française par M. Valère Mabilie, Président de la Chambre de Commerce française, Président de la Société française de Bienfaisance



En Belgique l'Association pour la Conservation des Monuments Napoléonien (ACMN) entretient depuis toujours une relation privilégiée de partenariat avec le Souvenir Français, même si cela n'a pas encore été officiellement formalisé. Son vice-président, qui réside en Belgique, est le délégué au sein de la DG pour toutes les questions relatives à la période napoléonienne (1^{er} et 2nd Empire) en Belgique. Malgré les perturbations occasionnées par les conditions sanitaires, notamment pour le 150^e anniversaire de la Guerre de 1870-71, plusieurs cérémonies d'hommage aux combattants de l'Empire furent



néanmoins organisées cet été : 13 juin 2020 au monument de l'Aigle blessé à *Waterloo*, avec une cérémonie particulière pour le 30^{ème} anniversaire de la stèle aux lanciers polonais (en présence d'une représentante de l'ambassade de Pologne - 20 juin 2020 à *Plancenoi*, hommage aux combattants- 4 juillet 2020 à *Wavre*, hommage aux combattants- 11 juillet 2020 aux *Quatre-Bras*; - 1^{er} août 2020, à *Namur*, hommage aux troupes de Grouchy; - 15 août 2020 à *Plancenoi* pour l'anniversaire de l'Empereur; - 5 septembre 2020

à *Uccle* (Bruxelles), cimetière du Dieweg, sur la tombe de Ferdinand de Broich, Garde d'honneur au 2^{ème} régiment et médaillé de Sainte-Hélène. Sa tombe vient d'être restaurée par un de nos membres, M. Richard. - 12 septembre 2005 à *Wavre*, hommage à ceux qui ont secouru les blessés. Toutes ces cérémonies ont été organisées en petit comité, principalement parce que les autorités locales limitaient le nombre de participants à 10.

Le 9 octobre 2020, malgré la situation sanitaire, une cérémonie d'hommage aux soldats français tombés à *Roulers* en 1914 et 1918 était organisée et notamment devant le monument dédié à Ferdinand Le Hétet dans le cimetière de *Roulers* (Roselare).

Ferdinand Le Hétet est né le 17 octobre 1888 à *Lorient* (Morbihan). Il était ouvrier peintre à *Rennes* lorsque la guerre éclate. En tombant au front, il a laissé une veuve et un petit garçon de huit ans. En raison de sa mort héroïque, le 41^{ème} R.I., son régiment, l'a proposé pour l'obtention de la Croix de Guerre.



La commune de *Roulers*, en Belgique, a voulu l'honorer en lui élevant une tombe monumentale dans l'ancien cimetière communal.

Dans ce cimetière, avenue Ferdinand Le Hétet, reposent 996 soldats français.

Participaient à cette cérémonie, le nouvel attaché de Défense auprès de l'Ambassade de France, le commandant militaire de la province de Flandre occidentale, le LCL Michel, délégué général pour la Belgique ainsi que les associations patriotiques et les porte-drapeaux.

Parmi eux, celui du comité de Flandre occidentale qui a été décoré de la médaille d'argent du Souvenir Français par le Lieutenant-colonel Michel.

ESPAGNE CÉRÉMONIE FRANCO-ESPAGNOLE

La Délégation Générale pour l'Espagne et le comité du Souvenir Français de Bergerac ont organisé une cérémonie franco-espagnole sur l'Île des Faisans, condominium franco-espagnol (*Irun/Hendaye*) lors du mandat espagnol le 6 juillet 2020, malgré les difficultés posées par le Covid-19.



La cérémonie s'est déroulée en présence de:

M. le Commandant Naval de Saint-Sébastien, le capitaine de frégate Junquito, représentant de l'Espagne,
M. le Commandant de la station Navale française de la Bidassoa, le capitaine de frégate Mérit représentant la France,
MM. les membres des délégations militaires espagnoles et françaises,
M. Aguilera, Délégué Général du Souvenir Français pour l'Espagne, M. Gontier, Président du comité de Bergerac et Mme. Giacoma, Présidente du comité d'Alicante et de Murcie (Espagne) et les membres de leurs délégations respectives.

Cette cérémonie a eu lieu grâce à la bonne volonté de chacun, à la coopération hispano-française et à notre amitié.

L'Armada espagnole et la Marine française ont déployé les moyens de franchissement nécessaires pour traverser la Bidassoa et débarquer dans l'île, ce qui est interdit au public.

Les avatars de l'histoire ont souvent opposé nos deux nations mais même en temps de guerre, une minuscule parcelle de territoire a toujours été épargnée : *l'Île des Faisans* qui a servi de passerelle de Paix.

Pendant les allocutions ont été évoquées quelques pages de nos histoires respectives :

- la rencontre entre Henri IV de Castille et Louis XI de France en 1463,
- la libération en 1526 de François I^{er} en échange de ses deux fils,

- « l'échange des princesses » le 9 novembre 1615,
- la signature du traité des Pyrénées en 1656 et le mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie-Thérèse,
- et un nouvel échange de princesses en 1722.

Mme Rigoulet avait découvert dans les archives du château de Lanquais, près de Bergerac, un texte rédigé par Mme Madeleine de Gourgues qui retrace la vie de son aïeul Marc Antoine, alors premier Président du Parlement de Bordeaux.

Cette découverte a motivé notre cérémonie car il fut chargé des préparatifs et de l'échange des princesses de 1615 à l'occasion du mariage du roi Louis XIII.

Le 18 octobre 1615 à Burgos, Marc Antoine de Gourgues a glissé sa jambe bottée dans le lit de l'Infante Anne d'Autriche, fille du roi Philippe III d'Espagne. Le mariage par procuration était consommé.

Les cortèges firent route vers la frontière franco-espagnole et le 9 novembre, sur l'Île des Faisans, eut lieu cet « échange des princesses ».

Le Souvenir Français honore non seulement ses morts mais aussi les personnes qui ont réalisé de belles actions pour la France.

Les allocutions des autorités navales et des représentants du Souvenir Français ont été prononcées dans les deux langues et cette cérémonie a réaffirmé l'amitié entre les deux peuples et les deux Marines qui participent très souvent à des opérations conjointes.

Les interventions se sont terminées sur :
« Vive l'Espagne ! Vive la France ! »



THAÏLANDE



M. Jacques Lapouge, ambassadeur de France, souhaitait avant son retour vers la France, visiter les sites historiques de l'estuaire de la Chao Phaya, qui défendaient l'accès à la capitale siamoise au 19^{ème} siècle. Lors de cette visite privée du 29 juillet 2020, il était accompagné de M. Verbrugghe, directeur de zone de la société Bouygues-Thaï, des membres de la Mission de Défense de l'ambassade, et de M. Doré, délégué général et son adjoint M. Beaudoux pour le Souvenir Français.

Après une rapide visite au temple de Wat Chedi Pak Nam, nous avons rejoint la petite île de Samout en traversant le bras de rivière par une passerelle suspendue.

Le chemin aménagé au-dessus de la mangrove, tout le long de l'île jusqu'au fort militaire du sud, nous a donné l'occasion d'apercevoir nos premiers gobis, petits poissons aux yeux globuleux. Comme partout, l'accueil des troupes fut parfait de gentillesse et nous pûmes retrouver un peu de fraîcheur en regard historique qui retrace les événements de 1893.

La visite de M. l'ambassadeur s'est poursuivie aux forts militaires de la Chao Phaya, notamment les soutes à munitions et leurs hautes manches à air pour l'aération des bâtiments.



A quelques kilomètres plus au sud, la visite se poursuit avec la découverte du grand fort du sud, le fort de Chulalo encore, l'accueil de la marine thaïlandaise fut parfait.

La dernière visite de la journée, d'un programme bien chargé, sera pour le bâtiment Mae Klong, ancien mouilleur de mines.

DISTINCTIONS

Délégués généraux
et présidents de comité



ORDRE NATIONAL du MÉRITE

Chevalier dans l'Ordre
National du Mérite

- Madame Nadine LAMOTE, présidente du comité pour la province de Flandre Occidentale (Belgique).
- Madame Marie-Thérèse PIPEAUX, présidente du comité pour la province du Luxembourg belge.



MÉDAILLE de la JEUNESSE, des SPORTS ET du MONDE ASSOCIATIF

Médaille de bronze

- Madame Corinne MANGELLE, présidente du comité de Nevers (Nièvre)
- M. Florian THOMSON, président du comité de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron)

DÉLÉGATIONS ET COMITÉS

Ayant effectué des versements volontaires
du 1^{er} septembre au 30 novembre 2020

- 22 Côtes d'Armor
Comité de Loudéac
- 24 Dordogne
Comité de Périgueux
- 44 Loire Atlantique
Comité de Nort-sur-Erdre
- 78 Yvelines
Comité de Poissy
- 91 Essonne
Comité de Corbeille-Essonne

Nota : Les délégations ou comités qui auraient été oubliés pour cette période ou précédemment sont priés de le rappeler au comptable: 01 48 74 79 72

NÉCROLOGIE

Délégués généraux
et présidents de comités



Général de Corps d'armée aérien Michel FORGET(1927-2020)

Ancien vice-président du
Souvenir Français de 1998 à
2008 et Membre du Conseil
d'administration de 1984 à 2008.

- M. Zygmunt WLODARCZYK, délégué général honoraire de Pologne, Ancien de Rhin et Danube.
- M. Jean BADOL, président du comité de Bourg-Argental (Loire)
- M. Fernand NOE, Président du comité de Bonneville (Haute-Savoie)
- M. Jean-Marie PIGUET, président du comité d'Héricourt (Haute-Saône)
- M. Jean LESUEUR, président honoraire du comité d'Argueil (Seine-Maritime)
- M. Laurent MEYER, président honoraire de Lons-le-Saunier (Jura)
- M. Lionel MORIZOT, président du comité de Bourmont (Haute-Marne)
- M. Claude DUSART, président honoraire du comité du 14^{ème} arrdt de Paris
- M. Bernard CORBION, président honoraire du comité de Sillé-le-Philippe (Sarthe)
- Jean-claude BAUER, Délégué général honoraire du Val d'Oise
- Colonel Claude BROCHIER, Président honoraire du comité de Crest (Drôme),
- M. André BALAGUER, Président du comité de Martigues (Bouches du Rhône)

LE PAVILLON DES INVALIDES ÉTAIT EN BERNE

- Médecin en chef
Jean-Charles REMY,
Le 6 décembre 2020



La Page du Relais Sacré Ambassadeur de la Flamme de la Nation

4 octobre 2020 : Notre-Dame du Val de Grâce

Le Relais sacré avait organisé une messe célébrée par le Père Arz, en l'église Notre-Dame du Val de Grâce, à l'intention du Service de santé des Armées et de l'aumônerie militaire.

La présence de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation, a honoré la mémoire de tous ces combattants et par sa présence a témoigné de la reconnaissance de la Nation tout entière à tous ceux qui, toutes générations confondues, se sont sacrifiés pour elle.

19 drapeaux conduits par Philippe Regnier, commissaire de la Flamme, rehaussaient la solennité de l'évènement. Malheureusement, si Madame Berthout, maire du 5^{ème} arrondissement était présente, et nous l'en remercions, le vice-président de l'UNC, le général d'armée et Madame Cuche, le général Moreaux et 8 commissaires de la Flamme, les présidents du 4^{ème} et 5^{ème} arrondissement du Souvenir Français, aucun membre du Service de santé n'était présent ni aucun élève de l'Ecole de santé ce qui est incompréhensible.



Après la messe, les participants et beaucoup de paroissiens avec le Père Arz, se sont rendus devant le monument des « brancardiers » où il a été difficile à cause du vent d'allumer les bougies au flambeau et de les déposer devant ce monument. La sonnerie aux morts jouée par un clairon et un tambour de la musique des Sapeurs-pompiers de Paris, la minute de silence, ont précédé la Marseillaise chantée par toutes les personnes présentes.

L'essentiel n'est-il pas que nous ayons pu honorer et prier pour tous les morts pour la France mais il est dommage de ne pas avoir pu voir des élèves du Service de santé rendre hommage à leurs Anciens.

Il reste à espérer que cette absence n'est pas le signe d'un désintéressement du Service que nous avons tenté d'honorer.



10 novembre 2020

Cérémonie annuelle mais très « confi-

née » devant le monument du Maréchal Foch aux Invalides en présence du Général de Saint Chamas, Gouverneur des Invalides entouré des deux attachés de Défense de Grande-Bretagne et de Pologne.



11 novembre 2020

La veillée traditionnelle étant supprimée, le ravivage de la Flamme à 18h30 était présidé par le général Dary, en présence de tous les commissaires de la Flamme, du Relais sacré, d'un piquet d'honneur du 27^{ème} BCA, clairon et tambour, et le Souvenir Français, représenté par son Président général et le DG Paris, était la seule association mémorielle présente ce soir-là, centenaire de l'arrivée du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

QUELQUES RAPPELS

Nous vous rappelons une fois encore que :

1. Les textes envoyés pour la chronique des comités ou pour des articles, doivent être type document WORD.
2. Que les photos de préférence envoyées en pièces jointes, doivent être du format JPEG; photos d'action, de préférence à des photos statiques devant un monument ou un car.
3. Nous ne passerons plus de textes qui résument des activités ayant dépassé six mois. Nous informons les lecteurs sur des cérémonies ou activités des comités. Il est fâcheux de mentionner une cérémonie de janvier dans la revue d'octobre.
4. Les textes doivent être écrits par le président du comité ou quelqu'un de son bureau et ratifiés par le délégué général. Les articles de journaux sont refusés ainsi que les textes déjà parus dans d'autres revues.
5. Les textes sont mis dans la revue par ordre d'arrivée. Lorsque les pages destinées à la chronique des comités sont remplies, les articles reçus passeront dans la revue suivante.
6. Nous vous demandons de ne pas écrire les noms propres en majuscules.
7. **Les textes et photos doivent être envoyés soit par courrier postal, soit par mail à l'adresse courriel de la revue : revue@souvenir-francais.fr**
Nous vous remercions de ne pas envoyer vos textes et vos photos simultanément à revue et communication. Cela nous complique le travail et risque de provoquer des doublons.

Nous vous remercions à l'avance de tenir compte de nos demandes qui permettent d'améliorer notre travail et de faire paraître vos articles dans de bonnes conditions et les meilleurs délais.

Chronique de Comités



13 - BOUCHES DU RHÔNE SAUSSET-LES-PINS

Le 25 septembre 2020 s'est déroulé devant le monument aux morts de la commune l'hommage aux harkis et aux forces supplétives qui ont combattu dans l'armée française durant la guerre d'Algérie. Le public et nos portes drapeaux étaient présents malgré le contexte sanitaire de la COVID-19. Cette cérémonie a été présidée par M. Marchand, Maire de la commune et son conseil municipal, Mme Guarino, Conseillère départementale, MM. Cordier, Président des Anciens Combattants U-F, Gagne, président du Comité du Souvenir Français et Polichetti qui représentait le président de l'ANRO. Les allocutions ont



été l'occasion de rappeler l'engagement de ces harkis «qui avaient fait le choix de la France» à l'heure de la guerre d'Algérie. Et qui, de 1954 à 1962, l'ont donc «servi avec loyauté, courage et abnégation»: Le début de «nouvelles épreuves» : avec les «représailles»; pour ceux restés en Algérie, la «fuite», «l'exil», pour ceux qui avaient choisi de traverser la Méditerranée. Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, la cérémonie a été clôturée par la Marseillaise et le Chant des Africains. Lors des remerciements aux porte-drapeaux, le maire s'est longuement entretenu avec M.Hamoudou, président des Harkis.

14 - CALVADOS CONDÈ-EN-CALVADOS

Nous n'avons pas pu réaliser le voyage prévu en 2020 pour cause de Covid. En revanche, nous avons cette année continué l'entretien des tombes des soldats morts pour la France.



Nous en sommes à 40 tombes restaurées.



30 - GARD SAINT-MAXIMIN

Hommage aux supplétifs de l'armée française le 25 septembre 2020. Dépôts de gerbe par des anciens accompagné par la jeune génération. Il est important de se souvenir du sacrifice et la douleur qu'ils ont subi avec famille et enfants.



Cérémonie au monument aux morts de St Maximin à la mémoire des Harkis morts pour la France.

Hommage pour honorer le courage, la souffrance et le sacrifice de ces combattants de l'armée française. Il est im-

portant que la nouvelle génération les représente pour ne pas les plonger dans l'indifférence et l'oubli a déclaré notamment M. Prats, maire de la commune.



31 - HAUTE-GARONNE PORTET-SUR-GARONNE

Le comité, toujours fidèle à la tradition, a déposé une gerbe au monument aux morts de la commune.

A mettre en réserve et pour la comptabilité des actions des comités du Souvenir Français du département.



SAINT-GAUDENS

Respectant les consignes gouvernementales, la mairie de Saint-Gaudens a maintenu la cérémonie commémorant l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 en limitant le nombre des participants. Etaient présents, Mme Demiguel Sous-préfète, M. Duclos, maire de St-Gaudens, commandant de police Servat et M. Mombrun, Président du comité Comminges St-Gaudens représentant les 15 associations patriotiques. Lecture de l'appel du 18 juin 1940 suivi du message de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées. Trois gerbes ont été déposées par les autorités au nom de l'Etat, de la commune et des associations.



33 - GIRONDE SAINT CIERS SUR GIRONDE

Les 19 et 23 août, deux commémorations d'hommage ont été organisées par le comité et la municipalité de Berson pour la première, et la municipalité de Reignac pour la seconde, ont pu avoir lieu comme chaque année. C'est en présence de quelques porte-drapeaux, présidents d'associations d'anciens combattants, d'un public restreint que la présidente du comité, le maire de Berson, le représentant du maire de Reignac ont déposé une gerbe au pied de la Stèle du Cau le 19 et du monument Bouillar le 23 rendant ainsi hommage aux résistants du Nord-Blayais afin que le souvenir de leurs actions perdure dans les mémoires.



54 - MEURTHE ET MOSELLE TOUL

Les cérémonies commémoratives du 18 juin 1940 ont été « confinées » : seule la cérémonie au monument de la Résistance a été maintenue par la ville avec un nombre restreint de participants. Mme Humbert, présidente du comité, M. Rivet, vice-président représentaient le Souvenir Français ainsi que M. Vosgin, porte-drapeau. Le comité était également présent à la traditionnelle cérémonie à la stèle du 227^{ème} R.I. pour le 80^{ème} anniversaire de la bataille de Toul. Le sacrifice de ces hommes comme celui de tant d'autres en mai et juin 1940, est trop souvent ignoré ou passé sous silence dans les livres d'histoire.

Des gerbes ont été déposées par le Souvenir Français et la municipalité.



DIEULOUARD

Une vingtaine de personnes assistaient à la cérémonie du 18 juin, principalement le conseil municipal et les associations patriotiques.

Après le rappel historique de l'appel du général de Gaulle par M. Lhuillier, suivi d'un hommage aux résistants avec un texte de Jean Cassou, Compagnon de la libération. M. Poirson, maire de la commune, a lu le message de Mme Darrieussecq avant le dépôt de gerbes, la minute de silence et la Marseillaise hantée par tous les participants.



LONGWY

M. Invernizzi, président du comité par intérim, représentait le Souvenir Français, accompagné de deux porte-drapeaux à cette cérémonie confinée du 18 juin 2020.



Le 14 juillet 2020, la délégation générale avait organisé une cérémonie d'hommage à Albert Lebrun, Président de la République de 1932 à 1940. Etaient présents à cette cérémonie très restreinte, le préfet du département, le maire de Mercy-le-Haut, commune où naquit le président et des descendants d'Albert Lebrun. Il repose depuis 1950 dans le cimetière de son village natal.



Au cours de cette cérémonie, M. Solfrizzo, délégué général, a rappelé l'origine de cette cérémonie et la volonté du Souvenir Français d'honorer la mémoire des Présidents de la République.



56 - MORBIHAN DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Le 7 octobre 2020, une cinquantaine de membres du Souvenir Français entouraient leurs treize présidents de Comité pour accueillir à Vannes le Président général Serge Barcellini venu installer le Général François Loeuillet, nouveau DG56 qui succède au Colonel Jacques Joly quittant ses fonctions après treize années à la tête de la DG. Après avoir exprimé des remerciements chaleureux et mérités au délégué général sortant et rappelé le rôle et l'action que devra conduire la nouvelle équipe, le Président général a remis quelques médailles du Souvenir Français et, en lui remettant la cravate du Souvenir Français, a tout particulièrement distingué le Général André Roux, DG56 honoraire (1985-2001) créateur du Concours scolaire du S.F. dans le Morbihan, mais également à l'origine de l'érection, il y a 20 ans, du Mémorial départemental aux morts pour la France en Indochine et en Corée à Lauzach. A l'issue, un vin d'honneur servi en présence des autorités civiles et militaires, occasion de remercier vivement les deux chevilles ouvrières de la délégation générale : le colonel Jacques Joly, ancien délégué et Annie Duval, fidèle trésorière, tous deux sortants. Après un repas en commun qui a permis d'échanger avec le Président Général, le nouveau bureau a tenu sa première réunion avec les présidents de Comité tandis qu'accompagné des deux DG, le

Président général clôturait sa visite en découvrant le mémorial de Lauzach.



58 NIÈVRE DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Le 22 juillet 2020, le Président Général a investi dans les fonctions de Président du comité « Bazois-Loire-Morvan », nouvellement créé, M Laurent Demain.

Ancien colonel de l'armée de terre, Laurent Demain a poursuivi ses activités professionnelles comme PDG de société dans le transport maritime en France comme à l'étranger. Saint-Cyrien, breveté de l'Ecole de Guerre, décoré de la Légion d'Honneur, de l'O.N.M. et de la Croix de la valeur militaire, il nous rejoint pour contribuer au souvenir des Morts pour la France. Homme de conviction, passionné d'histoire, Laurent est le bienvenu au sein du Souvenir Français.



59 - NORD BOURBOURG-GRAVELINES

Érigé en 1925 sur la Grand' Place, le long de l'imposante église Saint-Vaast, le monument aux morts de la ville d'Hondschoote, dans la campagne flamande à 20 km de Dunkerque, a fait récemment l'objet d'une importante rénovation souhaitée par M. Saison, maire, et la municipalité.

Sur le socle de granit, le soldat en marbre blanc de Carrare, portant le drapeau et la couronne de lauriers, ont été décapés, retrouvant leur éclat originel.

Les bronzes et plaques ont été intégralement retravaillés. Particulièrement réussie, cette restauration rend à nos glorieux défunts le parfait hommage qui leur est dû ; le Comité de Bourbourg-Gravelines du Souvenir Français est heureux et fier d'y avoir contribué.

En septembre 1793, Hondschoote fut le théâtre d'une importante bataille qui opposa les troupes françaises à celles de la Première Coalition. La victoire fut capitale pour l'avenir de la République et demeure l'objet d'une commémoration particulière de la part de la gendarmerie qui s'y illustra de façon glorieuse.



66 PYRÉNÉES-ORIENTALES

ILLE-SUR-TÊT

Le 3 octobre 2020, La municipalité d'Ille sur Têt a accueilli le congrès départemental du Souvenir Français.



Les consignes sanitaires ont été strictement respectées pendant les différentes phases de ce congrès : Après l'office religieux et le dépôt de gerbes au monument aux morts, le congrès s'est tenu dans la salle La Catalane. Compte tenu des mesures sanitaires, le repas avait été annulé Il faut noter l'engagement fort et constant de la mairie d'Ille sur Têt, dans la mission de « passeurs de Mémoire » que porte le Souvenir Français. A ce titre, le maire d'Ille sur Têt et Jérôme Parilla adjoint au maire, et président du

comité d'Ille sur Têt ont été mis à l'honneur par le général Glin, délégué général. Mm. Sol, sénateur et Olive, conseiller départemental assistaient à ce congrès, accompagnés des représentants



de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers. Lors de ce congrès, M. Renard, chargé de mission, a exposé la nouvelle organisation départementale du Souvenir Français forte de près de 5000 bénévoles répartis en 60 comités locaux. Mais aussi de se mettre en ordre de marche pour conduire les projets mémoriels à venir : le 150^{ème} anniversaire de la guerre de 1870, la poursuite des actions relatives aux morts pour la France des deux guerres mondiales, de la Résistance, de la guerre d'Algérie, et des OPEX. Les travaux de recherches historiques conduits par les historiens de la délégation générale, comme Mm. Perez et Dauriach ont été décrits. Ils sont localement relayés par les comités. Les débats ont aussi été marqués par l'engagement du Souvenir Français vis-à-vis des jeunes, exposé par Mme Renard ;



notamment au travers du soutien des projets pédagogiques mémoriels des établissements scolaires, comme le jeu d'évasion ayant pour thème les Chemins de la Liberté dans les Pyrénées Orientales pendant la seconde guerre mondiale. Le développement par Mme Manson de la section des 40 jeunes porte-drapeaux que compte aujourd'hui la délégation générale. Dans ce cadre, le colonel Correa, DMD, et le contrôleur général Mazou, directeur départemental des services d'Incendie et de secours

ont été mis à l'honneur. Ce congrès s'est conclu par la remise de médaille de vermeil à Alain Le Meur pour son action au service de la Mémoire.

Le 10 octobre 2020, les 5 jeunes porte-drapeaux du Souvenir Français du comité d'Elne se sont retrouvés pour une demi-journée de formation et de cohésion à Saint Jean Lasseille.

M. Xancho, Maire de Saint Jean Lasseille,



et le général Glin, délégué général pour les Pyrénées Orientales, ont joué leur rôle au cours de trois cérémonies « fictives » au cours desquelles les jeunes porte-drapeaux ont pu se faire expliquer le pourquoi des cérémonies mémorielles, le rôle du maire dans ces activités de passeurs de Mémoire ; cela au service des habitants de son village. Les trois monuments de la commune ont été les supports de ces explications : le monument aux morts, la stèle



en hommage aux morts pour la France OPEX, les héros de la résistance, etc. Avec comme moniteurs des jeunes porte-drapeaux expérimentés, Pauline et Lucas, tous les cinq avec leurs camarades ont pu répéter les gestes qu'ils auront à réaliser lors des cérémonies organisées à Elne en présence de leurs parents. Les mesures liées à la crise sanitaire ont été scrupuleusement respectées et elles n'ont pas nui à la convivialité de cette rencontre. Ainsi, le programme 2020-2021 a été discuté : voyage mémoriel, randonnées sur les Chemins de la Liberté,



participation aux cérémonies municipales, entretiens du carré militaire de notre village où reposent les morts pour la France illibériens, activités communes avec les cadets de la Défense, de la Gendarmerie, de la Marine, des Sapeurs-Pompier, et les membres des conseils municipaux des jeunes. La cérémonie de présentation de leur nouvelle promotion, le 31 janvier 2021, aura lieu au sein de l'Institution Saint Louis de Gonzague à Perpignan.

THUIR

À Thuir, Raymond Perez, président du comité local et délégué à la mémoire auprès de la Délégation Générale, accompagné de l'un de ses adhérents, ont restauré la sépulture abandonnée d'un mort pour la France.



Un travail remarquable permettant d'éviter la disparition de milliers d'autres tombes de combattants qui ont fait le sacrifice de leur vie. Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle ne doit être à l'abandon.

Les comités du Souvenir Français rénovent des centaines de tombes en déshérence, ainsi que des monuments et fleurissent les carrés militaires. De nombreuses plaques y sont apposées en partenariat avec les collectivités territoriales.



68 - HAUT-RHIN COLMAR

Une cérémonie restreinte à une dizaine de personnes, Covid 19 oblige, s'est tenue au cimetière du Ladhof à Colmar pour commémorer les trois soldats morts sur le pont de Horbourg le 14 septembre 1870, pour défendre la ville de Colmar. Organisée conjointement par MM. Straumann, maire de Colmar et Klinkert délégué général, la cérémonie de dépôt de gerbe a rassemblé les représentants de Mme Burger pour l'ONAC, M. Dollé, président du comité, son vice-président et son porte-drapeau ainsi que quelques membres du SF départemental et Mme Rossi, adjointe au maire chargée de la mémoire. Le monument qui se compose d'une stèle verticale qui réunit deux dalles tumulaires comprend également un bronze représentant un soldat couché



qui soulève la pierre tombale de son épaule pour saisir d'une main mourante un sabre-baïonnette pour continuer le combat. Durant les deux guerres mondiales, guerre, les Allemands ont fait enlever la stèle car étant soi-disant « anxiogène pour le moral de la population ».

PARIS

Comité du 8^{ème}

Le comité du 8^{ème} est responsable du cimetière parisien de Bagneux. Aussi, durant le mois d'octobre, nous avons fait une inspection des quatre divisions entretenues par le Souvenir Français, où reposent 3.397 morts pour la France. Les quatre pavillons ont été remplacés. Comme tous les ans, une gerbe du Souvenir Français a été déposée au pied de

chaque mât pour honorer nos morts. Le résultat de la quête a été très satisfaisant et nous avons remarqué un intérêt croissant pour l'action du Souvenir Français concernant l'entretien des sépultures de ceux qui ont donné leur vie pour la France et la liberté. Beaucoup de donateurs sont allés se recueillir dans les carrés militaires.



Le comité du 8^{ème} arrondissement était présent le 11 novembre 2020 devant la plaque rappelant le geste de résistance des étudiants le 11 novembre 1940. Il avait l'honneur de porter le drapeau national du Souvenir Français, seul drapeau présent à cause du confinement.



Le dépôt de gerbes s'est déroulé en présence de M. Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, Mme Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Darrieussecq, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des anciens combattants, Mme Hidalgo, maire de Paris, M. Kerro, recteur de l'Académie de Paris et Ile de France.

Le CGA Serge Barcellini, Président général du Souvenir Français et le Général d'armée Dary, Président du comité de la Flamme accompagnés les représentants du gouvernement et étaient les seuls présents à cette cérémonie confinée. Clairon et tambour de la gendarmerie mobile pour les sonneries réglementaires et gardes républicains pour les dépôts de gerbes.

La présidente du comité était également présente à la cérémonie très « confinée » présidée par Mme d'Hautesserre, maire du 8^{ème} arrondissement.



Le comité était présent sur le pont Alexandre III pour rendre un dernier hommage au LCL Sébastien Botta, mort au service de la France.

76 SEINE-MARITIME NEUFCHÂTEL-EN-BRAY

En raison des mesures sanitaires, la cérémonie devant la stèle des fusillés de Hayons a dû se dérouler en présence d'un effectif réduit.

Des gerbes ont été déposées le 29 août 2020 par MM. Gueville, maire d'Esclavelles et Vielle, président des Anciens combattants, MM. Auriel, vice-président du comité et Fouquet, passeur de mémoire, représentant la famille de M. Lesueur. Les drapeaux d'Esclavelles (porté par M. Clément) et celui du Souvenir Français (M. Payen) étaient présents.



81 TARN CASTRES

Le comité de Castres c'est vu confié par la préfecture du Tarn la mise en œuvre de la Mission d'Intérêt Général « MIG » du Service National Universel « SMU » avec la thématique « Défense et Mémoire ».

Pendant 15 jours, les jeunes volontaires ont participé à l'entretien des tombes à la charge du Souvenir Français ainsi qu'au contrôle de l'état des stèles et monuments suivi traditionnellement

par le comité. Ils ont été amenés à réfléchir au rôle de la Nation, au sens du devoir, à l'action de service des combattants et à la raison d'être de la conservation de la mémoire de ceux qui ont servi la France.



Pour renforcer leur sens de la mémoire combattante, ils ont parcouru les terrains d'action des Maquisards de la seconde guerre mondiale dans le Tarn sud. Encadrés par des membres du Comité de Castres, ils ont particulièrement apprécié leur stage et ont pu vivre deux moments intenses en étant porte-drapeau lors de cérémonies commémoratives en hommage aux morts de la seconde guerre mondiale. Ce fut une expérience très enrichissante pour tous mais particulièrement lourde à monter.



84 - VAUCLUSE BOLLÈNE

Le 26 août lors de la cérémonie commémorant le 76^{ème} anniversaire de la Libération de Bollène, en présence des autorités civiles et militaires, M. Tibere-Inglesse, délégué général, a remis à deux jeunes porte-drapeaux du comité, le nouveau drapeau acquis spécialement pour eux. Il s'agit de Olivier Bellot, âgé de 16 ans qui se verra remettre le 11 novembre le diplôme de porte-drapeau par le préfet lors de la cérémonie au Rocher des Doms à Avignon et de Valentin Burgeat, 15 ans qui sera proposé pour l'obtention du diplôme dans un an.



Pour la Toussaint, malgré le confinement et grâce à la mobilisation de 27 adhérents, la quête a été plus intéressante que l'année dernière.



Pour ce faire, à l'entrée du cimetière de Bollène ville, nous invitons les visiteurs à se rendre dans le carré militaire restauré par le comité avec l'aide de la municipalité, pour constater le travail fait par le Souvenir Français de Bollène : restauration de la stèle, entretien et fleurissement des tombes.

92 - HAUTS DE SEINE ANTONY

Ce 24 août 2020, les comités d'Antony et de Bourg la Reine étaient présents avec leurs drapeaux pour le 76^{ème} anniversaire de la libération d'Antony par la 2^{ème} DB commandée par le Général Leclerc. Plusieurs cérémonies étaient prévues.



La première à la croix de Berny, pour entourer les présidents des Anciens de la 2^{ème} DB, le Général Michel, et le Général Eric de Hauteclouque-Raysz qui déposèrent une gerbe, suivi de MM. Sénanant, maire d'Antony et de son adjoint Hubert, chargé des Anciens Combat-

tants. La deuxième cérémonie, au carré militaire pour un dépôt de gerbes de gerbes, ainsi que des bouquets tricolores sur les sépultures de trois soldats de la 2^{ème} DB. Le troisième temps se déroula à l'hôtel de ville où le maire, M. Dova, Président du comité d'entente et M. Hubert déposèrent des gerbes. Enfin, nous nous sommes retrouvés sur l'esplanade du monument Leclerc, avec dépôts de gerbes.

Le Président du Comité d'Entente, nous rapporta l'historique de la libération d'Antony, soulignant à nos jeunes le devoir de mémoire.

Le Général Michel, Président des An-

ciens de la 2^{ème} DB et de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclouque, rappela que la libération d'Antony le 24 août 1944 fut un des tremplins de la libération de Paris. Merci à Mme Bardy représentant le sous-préfet d'Antony et aux 11 drapeaux.



Chroniques de l'ÉTRANGER



BELGIQUE FLANDRE OCCIDENTALE

M. Erwin Pelgrim représentait le Souvenir Français avec d'autres membres du comité le 6 septembre 2020 devant l'Hôtel de Ville de Ypres.



Après un dépôt de gerbe devant la plaque à l'entrée d l'hôtel de Ville rappelant le sacrifice des soldats français, les participants se sont rendus devant le nouveau monument pour les victimes des deux guerres mondiales.



MACHELEN-SUR-LA-LYS

Malgré les conditions sanitaires, une cérémonie a effectif réduit s'est tenue le 6 septembre 2020 dans le village de Machelen aan de Leie (Machelen sur la Lys) pour commémorer les combats du franchissement de la Lys par l'Armée française en octobre 1918.



Organisée par le Comité franco-belge de coordination avec le Souvenir Français, la cérémonie réunissait le Commandant Militaire de la Province représentant le Ministère belge de la Défense, les Attachés de Défense de la France et du Royaume-Uni (*), le bourgmestre de Zulte-Machelen avec quelques échevins, le maire de Halluin (Nord) ainsi

que le Délégué Général du Souvenir Français pour la Belgique.



ANVERS



La Fédération des anciens légionnaires d'Anvers a tenu à rendre hommage en comité restreint dans le cimetière de Braschaat, près d'Anvers, le 29 septembre 2020, fête de la Saint Michel, à l'adjutant Harold Vormezeele du 2ème REP tombé le 19 février 2013 au Mali en présence de sa mère.

Désormais, le 19 février de chaque année, date anniversaire de sa mort, un dépôt de gerbes aura lieu devant sa tombe.



CANADA DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Le 1^{er} août 2020, était organisée une cérémonie pour commémorer l'appel du général de Gaulle aux Canadiens. Le message radiophonique original a été diffusé devant les autorités civiles et militaires. Le Souvenir Français était

représenté par MM. Zonda, Délégué général pour le Canada et Patrice Perdriat, Délégué adjoint pour le Québec.



THAÏLANDE

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le décès de M. Jacques Lapouge, ambassadeur de France, survenu à Paris, lundi 7 septembre 2020.

Il nous avait dit, lors de notre dernière rencontre, devoir rejoindre la France pour des raisons de santé, mais nous ne pouvions imaginer une fin aussi brutale. M. Jacques Lapouge avait toujours été d'un soutien constant et amical pour l'action de notre Souvenir Français.

Présent à nos côtés, juste après son arrivée en Thaïlande, lors de la cérémonie au cimetière de Santikham pour rendre hommage aux militaires et marins Français jusqu'alors oubliés, il a été également à nos côtés, lors de notre déplacement aux forts historiques de l'estuaire de la Chao Phaya, ceci restant sa dernière visite en Thaïlande.

Nous présentons nos condoléances les plus sincères à sa famille et à tous ses amis et les prions de croire en toute notre sympathie en ces moments dou-



DONS ET LEGS

Vous connaissez Le Souvenir Français, fondé en 1887 et reconnu d'utilité publique depuis le 1^{er} février 1906, sa belle devise :

« A nous le souvenir, à eux l'immortalité »

et ses missions essentielles d'entretenir et de fleurir les sépultures des morts pour la France, des monuments et stèles érigés à leur gloire, mais aussi d'organiser des actions de mémoire et de transmettre aux jeunes générations la connaissance de l'histoire de France, le sens des valeurs et la reconnaissance envers ceux qui, par leur sacrifice, leur permettent de vivre dans un pays libre.

Le Souvenir Français finance ces actions grâce à ses adhérents et donateurs. Grâce à votre soutien, il poursuit inlassablement son œuvre.

Nous avons besoin de votre générosité
Legs, don d'argent, donations de biens, assurance-vie
pour une cause qui vous tient à cœur.

Reconnue d'utilité publique, vous bénéficiez pour les dons d'argent d'une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Pour plus d'informations sur les diverses modalités de transmission de votre patrimoine à notre association, vous pouvez écrire à Joëlle Charlier, conseiller auprès du Président, relations notaires et testateurs, au siège national du Souvenir Français, 20 rue Eugène Flachat, 75017 Paris ou courriel : joelle-charlier@wanadoo.fr (échange traités dans la plus grande confidentialité).



Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
MOSELLE (57)		Mme DUBOIS Annick	Argent
M. LAURENT Camille	VBL*	M. AUBERT Claude	DH**
M. CLEMENT Daniel	VBL*	M. DUPUIS Adrien	DH**
M. MASSON Gérard	VBL*	Mme SIKA Laëtia	DH**
M. BIER Richard	VBL*		
M. MATHIS Alain	VBL*	PAS DE CALAIS (62)	
M. LALLEMENT Jean-Claude	VBL*	Mme GIRAUD Katy-Paule	Bronze
M. CHRISTMANN Gérard	VBL*		
M. BOHL Jean-Luc	VBL*	HAUTES PYRÉNÉES (65)	
M. MARION Jean-Jacques	Vermeil	Mme FONTAINE Carmen	Bronze
M. ROUSSELLE Jacques	Vermeil	M. SYLVAIN Alain	Bronze
M. BARRIERE Roland	Vermeil	M. DEVALOIS Jean-Marie	Bronze
M. THIRION André	Vermeil	M. ROY Luc	Bronze
Mme STEIBEL Lucienne	Vermeil	Mme FRANCAZAL Andrée	DH**
M. THON Yves	Vermeil	M. DAUBA René	DH**
M. HISSETTE Alain	Vermeil		
M. RUER Christian	Vermeil	PYRÉNÉES-ORIENTALES (66)	
Mme CECCHETTI Pierrette	Vermeil	M. PANISELLO Félicien	VBL*
M. CAVELIUS Fernand	Vermeil	Mme FABRE Chantal	VBL*
M. DUCHAUSSOY Claude	Argent	M. MONTES Ange	VBL*
M. HOFFMANN Robert	Argent	M. LE MEUR Alain	Vermeil
Mme MASSON Cécile	Argent	M. MALLOL Raymond	Vermeil
M. BEBON Claude	Argent	M. DE CANDIDO Humbert	Vermeil
Mme LALLEMENT Liane	Argent	M. COUPE Claude	Vermeil
M. FRIANG Jean-Luc	Argent	M. CAVERIBERE André	Vermeil
Mme MAILLARD Elisabeth	Argent	Mme CARRE Marie-Jeanne	Vermeil
M. KNAUS Jean	Argent	M. BUSCATO Marcel	Vermeil
M. GROSS Robert	Argent	Mme BORRAT Marie-Jeanne	Vermeil
M. POUCHER Claude	Argent	M. BEGUE Emmanuel	Vermeil
M. COLLIN Jean-Marie	Argent	M. MARTIN Robert	Vermeil
M. MILLERY Patrick	Bronze	M. MOLITOR André	Vermeil
M. BIGOT Philippe	Bronze	Mme FUHRMANN Marie-Odile	Argent
M. JULLY Jean-Pierre	Bronze	M. PETIT Marc	Argent
M. DARTOY Philippe	Bronze	M. MESANGE Marcel	Argent
M. BERTHOME Jean-Pierre	Bronze	Mme GIRARD Josiane	Argent
M. JACQUES Marcel	Bronze	M. GIRARD Christian	Argent
M. GIRARD René	Bronze	Mme ANDREU Annick	Argent
Mme PAUL Michèle	Bronze	M. ANDREU André	Argent
Mme VITOBBELLO Katia	Bronze	Mme ADRET Edmonde	Argent
M. BEMER Albert	Bronze	Mme ABAD Espérance	Argent
M. GAILLOT Paul	Bronze	M. LODA Stéphane	Argent
M. PILOIS Charles	Bronze	M. GRAZIDE Guy	Argent
M. VINCENT Gaston	Bronze	Mme MATTIOTTI Marie-Claire	Argent
Mme NEZET Christelle	Bronze	M. LIMIER Giselle	Argent
M. CAPIALI Christophe	Bronze	M. MORINO-ROS Francis	Argent
M. STROSCHEIN Claude	Bronze	M. GOBERT Michel	Argent
Mme MAST Antoinette	Bronze	Mme GARCIA VIDAL Madeleine	Argent
M. ADAM Vladimir	Bronze	M. CASANOVAS Jean	Bronze
M. PIERSON Alain	Bronze	M. CHERAVOLA Laurent	Bronze
M. PIEKNIK Charles	Bronze	M. ERRE Gérard	Bronze
Mme ADAM Valentina	Bronze	M. BORRAS Joseph	Bronze
Mme WENGERT Fabienne	Bronze	M. ZAMBON Rolland	Bronze
M. SIMON Quentin	Bronze	M. WOSINSKI Robert	Bronze
Mme NEZET Clara	DH**	M. BOSSUT Jean-Pierre	Bronze
M. GLESER Corentin	DH**	M. AJAC Moïse	Bronze
		M. BILLES-LAGARDE Claude	Bronze
		Mme CANAL Nicole	Bronze
		M. HENRIC André	Bronze
		M. HENRIC Francis	Bronze
		M. MIGEON Jacques	Bronze
		Mme MIGEON Thérèse	Bronze
NORD (59)			
M. DURÉTÊTE Philippe	Vermeil		
M. PONCELET Jean-Jacques	Argent		
M. GLORIEUX Philippe	Argent		

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
Mme TAME Léontine	Bronze	M. QUEYRAT Guy	Bronze
M. CORDERO Alain	Bronze	M. BOURREL Louis	Bronze
M. BOURREL Louis	Bronze	Mme RABAUTE Jeanine	Bronze
Mme PLOCH Brigitte	Bronze	M. RITTER Jean-Pierre	DH**
M. WENGER Daniel	DH**	M. MOTEL André	Argent
Mme TABORDA Yoli	DH**	M. BIEBEL Eric	Bronze
Mme SANCHEZ Josette	DH**	M. LUDWIG Clément	Bronze
Mme RIGOLLET Micheline	DH**	M. MOLLAND Christian	Bronze
M. BRESSON Guy	DH**	M. BOEHRINGER Guillaume	Bronze
M. SOLER Gérard	DH**	M. FUNCKE Roland	Bronze
Mme GORGELIER Marie	DH**	M. WEBER René	Bronze
M. GORGELIER Patrice	DH**	M. WIRTH Roland	Bronze
Mme CZOPECK Christiane	DH**	ROTARY CLUB SELESTAT	DH**
Mme RIVIERE Annielle	DH**	M. WIEDENHOFF Stéphane	DH**
Mme SOUPLLET Marion	DH**	Mme ERNST Nathalie	DH**
Mme ROFIDAL Marie-France	DH**	M. KRIEGER Christophe	DH**
Mme RICOL Elodie-Ophélie	DH**	Mme LITTEL Annick	DH**
M. POUILLAUE Vincent	DH**	M. KRAEHN Raymond	DH**
Mme POUILLAUE Myriam	DH**	M. BRURAT Jean-Pierre	DH**
M. POUILLAUE Marc	DH**	M. PEREIRA Pierre	DH**
Mme PETIT Sandrine	DH**	M. HALDIMANN Jean-Pierre	DH**
M. MORELL Jean-Marie	DH**	Mme STAUDT Arlette	DH**
Mme MERCIER Régina	DH**	M. STAUDT Richard	DH**
M. MERCIER Gérard	DH**	M. FOURNIER Vincent	DH**
Mme MARTI Roselyne	DH**	Mme LAMBERT Carole	DH**
M. MARTI Michel	DH**	Mme BEILICH Eliane	DH**
Mme DUMOULIN Patricia	DH**		
M. DUMOULIN Hubert	DH**	HAUT-RHIN (68)	
M. CALVY Philippe	DH**	M. MONNET Alphonse	VBL*
Mme BUFFET Annick	DH**	M. WEIGEL Jean	VBL*
Mme BOUSQUET Marielle	DH**	M. HEINIS Clément	Argent
M. BONAFOS Jacques	DH**	M. JAEGY André	Argent
M. AUDA Albert	DH**		
Mme AUDA Joëlle	DH**	RHÔNE (69)	
M. D'HABIT Lucien	DH**	M. MABRUT Jean-Louis	Bronze
M. MELLET Jean	DH**		
M. SEGUIE Francis	DH**	SARTHE (72)	
M. PASCUAL Edouard	DH**	M. CAFFIERI Jean-Jacques	Cravate SF
Mme POTDEVIN Nelly	DH**	M. MOREAU Jean-Claude	VBL*
Mme PASCUAL Josiane	DH**	M. DUVEAU Gérard	VBL*
Mme HAHL Yvonne	DH**	M. COUTABLE Bernard	Vermeil
Mme PALCY Arlette	DH**	M. LAMPSON Bernard	Vermeil
M. SIRE Willy	DH**	M. HERAULT Daniel	Vermeil
Mme BRUZY Anaëlle	DH**	Mme VERGNAUD Nicole	Argent
Mme BENEZET Nina	DH**	Mme ARGENTINI Francine	Argent
Mme CAFAPA Lilhy	DH**	M. CAILLON Bernard	Argent
M. ESPONDA Jules	DH**	M. LECLERC Robert	Argent
M. PUJOL David	DH**	M. DUTKIEWICZ Robert	Argent
M. HAENN Cléo	DH**	M. GAUCLIN Gérald	Argent
Mme ASCENSIO Carla	DH**	M. LAILLIER Jacques	Argent
Mme ILLES Françoise	DH**	M. DENEUX Claude	Bronze
M. CREN Dominique	DH**	Mme MASSON Sylvie	Bronze
M. MORTAIGNE André	DH**	M. LESEVE Gilles	Bronze
M. GUILLEMIN Gérard	DH**	M. DECUQ Alain	Bronze
Mme GUILLEMIN Nicole	DH**	M. BOISSEAU Paul	Bronze
M. FAURE Gérard	DH**	M. MORIN Robert	Bronze
M. CODIS Jean-Pierre	DH**	M. JANVIER Michel	Bronze
M. CONILL Pierre	DH**	Mme BRUNEAU Solange	Bronze
		Mme FRESHARD Marthe	Bronze

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
Mme PAGES Monique	DH**	M. DAVID Jérôme	Bronze
M. CHACUN Michel	DH**	M. ROCQUIN Henri	Bronze
		M. TESSIER Jean	Bronze
BAS-RHIN (67)		M. FERRAND Jean-François	Bronze
M. AMIET Ralph	VBL*	M. PARISOT Serge	DH**
Mme DROUAN Danielle	VBL*	Mme Jacquin Katia	DH**
M. RITTER Jean-Pierre	Vermeil	M. LAMBERT Gérard	DH**
M. MOTEL André	Argent	Mme ESTEVAO Céline	DH**
M. BIEBEL Eric	Bronze	M. ESTEVAO Daniel	DH**
M. LUDWIG Clément	Bronze	Mme JANVIER Nelly	DH**
M. MOLLAND Christian	Bronze	Mme HOBIN Dessindra	DH**
M. BOEHRINGER Guillaume	Bronze	M. HOBIN Darnivelou	DH**
M. FUNCKE Roland	Bronze	Mme ALLAIN Colette	DH**
M. WEBER René	Bronze	M. LAUNAI Quentin	DH**
M. WIRTH Roland	Bronze	Mme NEVEU Brigitte	DH**
ROTARY CLUB SELESTAT	DH**	Mme ARCILLE Marie	DH**
M. WIEDENHOFF Stéphane	DH**	M. DENIAU Christophe	DH**
Mme ERNST Nathalie	DH**		
M. KRIEGER Christophe	DH**	ILE DE FRANCE (75)	
Mme LITTEL Annick	DH**	Mme WOLF Bernadette	Argent
M. KRAEHN Raymond	DH**	M. WOLF Philippe	Argent
M. BRURAT Jean-Pierre	DH**	Mme JAMBOIS Bernadette	Argent
M. PEREIRA Pierre	DH**	M. ABRAMOVITCH Gérard	Argent
M. HALDIMANN Jean-Pierre	DH**	Mme ESKENAZI Suzanne	Argent
Mme STAUDT Arlette	DH**	M. LESUEUR Bernard	Bronze
M. STAUDT Richard	DH**	M. BESNARD Serge	Bronze
M. FOURNIER Vincent	DH**	M. BOUCHARD Patrick	Bronze
Mme LAMBERT Carole	DH**	M. CUTIN Yann	Bronze
Mme BEILICH Eliane	DH**	M. PERGUILHUN Cyrille	Bronze
		M. STEBLER Sylvain	Bronze
HAUT-RHIN (68)			
M. MONNET Alphonse	VBL*	SEINE ET MARNE (77)	
M. WEIGEL Jean	VBL*	M. LEJOT Bernard	Cravate SF
M. HEINIS Clément	Argent		
M. JAEGY André	Argent	DEUX-SÈVRES (79)	
		Mme COURJAUD Sophie	Argent
RHÔNE (69)		Mme HECKENDORF Mélanie	Argent
M. MABRUT Jean-Louis	Bronze	Mme VOIRIN Charles	Argent
		M. URBANSKY Pierre	Bronze
SARTHE (72)		Mme VACHON Séverine	Bronze
M. CAFFIERI Jean-Jacques	Cravate SF	Mme CHEBROUX Nadine	Bronze
M. MOREAU Jean-Claude	VBL*	Mme CANON Eliette	Bronze
M. DUVEAU Gérard	VBL*	Mme PETIT Ghislaine	Bronze
M. COUTABLE Bernard	Vermeil	M. PIERRE Micheline	Bronze
M. LAMPSON Bernard	Vermeil	M. MONNERON Christian	Bronze
M. HERAULT Daniel	Vermeil	Mme PICARD Danièle	Bronze
Mme VERGNAUD Nicole	Argent	M. PICARD Christian	Bronze
Mme ARGENTINI Francine	Argent	M. GUICHARD Denis	Bronze
M. CAILLON Bernard	Argent	M. BOUQUET Joël	DH**
M. LECLERC Robert	Argent	Mme PRIMAUD Patricia	DH**
M. DUTKIEWICZ Robert	Argent	M. PRIMAUD François	DH**
M. GAUCLIN Gérald	Argent		
M. LAILLIER Jacques	Argent	SOMME (80)	
M. DENEUX Claude	Bronze	Mme KAROLCZAK Christiane	Vermeil
Mme MASSON Sylvie	Bronze		
M. LESEVE Gilles	Bronze		
M. DECUQ Alain	Bronze	TARN (81)	
M. BOISSEAU Paul	Bronze	M. VILLENEUVE Patrice	VBL*
M. MORIN Robert	Bronze	M. BOURGEADE Jean-Claude	DH**
M. JANVIER Michel	Bronze	M. ROSER Erick	DH**
Mme BRUNEAU Solange	Bronze	M. GATUHAU Willy	DH**
Mme FRESHARD Marthe	Bronze	Mme LAGARDE Sonia	DH**
		M. MIQUEL Pierre	DH**
		M. BASTIDE Jean-Michel	DH**

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
M. DAVID Jérôme	Bronze	VAR (83)	
M. ROCQUIN Henri	Bronze	M. DURAND Christian	VBL*
M. TESSIER Jean	Bronze	M. MAURIN Alain	Vermeil
M. FERRAND Jean-François	Bronze	M. ANFONCE Robert	Vermeil
M. PARISOT Serge	DH**	M. ROLLANDIN Claude	Vermeil
Mme Jacquin Katia	DH**	M. DUNESME Robert	Argent
M. LAMBERT Gérard	DH**	M. VENIGER Gilles	Argent
Mme ESTEVAO Céline	DH**	M. MENEGAND Daniel	Bronze
M. ESTEVAO Daniel	DH**	M. BAEZA Anaïs	Bronze
Mme JANVIER Nelly	DH**	M. SAILLAN Laurent	Bronze
Mme HOBIN Dessindra	DH**	M. GROSSO François	Bronze
M. HOBIN Darnivelou	DH**	Mme CORNOLTI Evelyne	Bronze
Mme ALLAIN Colette	DH**	M. CASTILLO Dominique	Bronze
M. LAUNAI Quentin	DH**	M. CULINATI Jean	DH**
Mme NEVEU Brigitte	DH**		
Mme ARCILLE Marie	DH**	VENDEE (85)	
M. DENIAU Christophe	DH**	M. MARTINEAU René	Argent
		M. RABEAU Yvon	DH**
ILE DE FRANCE (75)		M. CHARPENTIER Yann	DH**
Mme WOLF Bernadette	Argent	M. PERES Alban	DH**
M. WOLF Philippe	Argent		
Mme JAMBOIS Bernadette	Argent	VIENNE (86)	
M. ABRAMOVITCH Gérard	Argent	M. BAUFRETON Jean-Michel	Argent
Mme ESKENAZI Suzanne	Argent	M. MINEAU Pierre	Bronze
M. LESUEUR Bernard	Bronze		
M. BESNARD Serge	Bronze	HAUT DE SEINE (92)	
M. BOUCHARD Patrick	Bronze	M. ROSENBERG Jonathan	Bronze
M. CUTIN Yann	Bronze	M. HEREL Roland	Bronze
M. PERGUILHUN Cyrille	Bronze	M. KEMPF Michel	Bronze
M. STEBLER Sylvain	Bronze	M. FLEURY Patrick	Bronze
SEINE ET MARNE (77)		VAL D'OISE (95)	
M. LEJOT Bernard	Cravate SF	M. PARIS Michel	Bronze
		M. CHEVILLARD Claudine	Bronze
DEUX-SÈVRES (79)		M. BERTHIER Cécile	Bronze
Mme COURJAUD Sophie	Argent		
Mme HECKENDORF Mélanie	Argent	AUTRICHE	
Mme VOIRIN Charles	Argent	M. ROSSNER Michèle	VBL*
M. URBANSKY Pierre	Bronze	M. MOUGEY Michel	Vermeil
Mme VACHON Séverine	Bronze	Mme KERVARREC Elisabeth	Vermeil
Mme CHEBROUX Nadine	Bronze	Mme WITTMANN Renate	Vermeil
Mme CANON Eliette	Bronze	M. RAPP Klaus	Argent
Mme PETIT Ghislaine	Bronze	M. PHELIPPEAU Jean-Paul	Bronze
M. PIERRE Micheline	Bronze		
M. MONNERON Christian	Bronze	CHINE	
Mme PICARD Danièle	Bronze	M. JAECK Claude	Vermeil
M. PICARD Christian	Bronze	Colonel DEPONCELLE Philippe	Bronze
M. GUICHARD Denis	Bronze	Colonel SALVADOR Luc-François	Bronze
M. BOUQUET Joël	DH**		
Mme PRIMAUD Patricia	DH**	MALI	
M. PRIMAUD François	DH**	M. DOUMBIA Kaba	Argent
SOMME (80)		NOUVELLE CALÉDONIE	
Mme KAROLCZAK Christiane	Vermeil	M. PROTCH Marc	Argent
		M. ROSER Erick	Argent
TARN (81)		M. GATUHAU Willy	Argent
M. VILLENEUVE Patrice	VBL*	Mme LAGARDE Sonia	Argent
M. BOURGEADE Jean-Claude	DH**	M. HORTIN Francisqua	Bronze
M. ROSER Erick	DH**		
M. GATUHAU Willy	DH**		
Mme LAGARDE Sonia	DH**		
M. MIQUEL Pierre	DH**		
M. BASTIDE Jean-Michel	DH**		

TARIF DES FOURNITURES à compter du 1^{er} janvier 2021

fournitures@souvenir-francais.fr

Les prix sont susceptibles de variation en fonction de la tarification en vigueur au jour de la livraison sans avis préalable.

1) FOURNITURES GRATUITES :

Délégations Générales

Situation annuelle de la DG, relevé des quêtes nationales, relevé des cotisations, rapport de comité.
Carte de membre adhérent plastifiée.
Vignette au millésime.

Délégations Générales et Présidents de Comités

Statut, bulletin d'adhésion, carte pour quêteur.
Rouleau 250 insignes autocollants.

2) FOURNITURES PAYANTES

Délégations Générales

Cocarde tricolore « Le Souvenir Français » en bidon 80 mm diamètre 4,60 €

Délégations Générales et Présidents de Comités

Ballons imprimés « Souvenir Français » (sachet 500 unités, bleu, blanc, rouge mélangés) 50,00 €
Bandeau polyester (1,25 m x 0,60 m) œillets 4 angles, par lot de 3 20,00 €
Bande tricolore (38 x 9,5 mm), par lot de 20 2,00 €
Brassard réglable scratch 4,20 €
Collector de 4 timbres postaux « Francis Simon » (règlement par chèque de comité) 4,00 €
Cravates Souvenir Français pour drapeaux 23,70 €
Insigne du Souvenir Français pour coiffure des porte-drapeaux 8,00 €
Insigne de fonction (délégué général, délégué général adjoint et président de comité) 4,00 €
Médaille de prestige « Le Souvenir Français », (ancien logo) 10,00 €
Médaille d'honneur (9 cm x 7, 5 cm) 30,00 €
Plaque en aluminium (250 x 350 mm) pour les carrés militaires 5,00 €
Ruban pour gerbe, (80 cm x 14,5 cm) « Souvenir Français » 2,50 €

Délégations Générales, Présidents de Comités et Membres

Autocollant (sticker) 80 mm de diamètre, par lot de 10 5,00 €
Autocollant (sticker) 70 mm de diamètre, par lot de 20 3,00 €
Bougie « Flamme de l'Espoir », nouveau logo, par carton de 96 unités 96,00 €
Collector de 4 timbres postaux et collector oblitéré « Francis Simon » grand public 4,60 €
Livre « La Flamme de la Nation » 15,00 €
Livre « Explique moi le Souvenir Français » nouvelle édition 4,00 €
Macaron autocollant pour voiture, 80 mm de diamètre, par lot de 10 5,00 €
Plaquette de prestige « Le Souvenir Français et la Flamme sous l'Arc de Triomphe » 5,00 €
Revue Hors-Série « 90e anniversaire » 1,50 €

Commande accompagnée du règlement à adresser au :
Souvenir Français - 20, rue Eugène Flachet - 75017 PARIS

FOURNITURES SPÉCIALES A COMMANDER ET RÉGLER DIRECTEMENT (pour information)

Flambeau du Souvenir Français (0,50 m avec scellement) (1) :

- En bronze patiné vert antique et en fonte patiné vert antique.

Palmes du Souvenir Français :

- En bronze patiné (0,70 m) (1) - en bronze doré (0,44 m) (2).

Plaques d'identification plexiglas gravé (8 cm x 25 cm) (3).

Plaques 150 x 210 mm sur tombe privée pour membre.

Petits drapeaux à agiter (4).

G.H.M. 52220 Sommevoire (1) - Maison Thomas, 10 rue Diderot, 93100 MONTREUIL - Courriel : thomas.sa@wanadoo.fr (2)

- SGLASER, 38, rue de Strasbourg, 57410 PETIT-REDERCHING - Courriel : gs@sg-laser.fr (3) - Botica Publicité (M. Sanges)

12, place Jean Jaurès, 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE - Courriel : info@botica.fr (4).

Pour commander vos produits SF, RDV sur internet : <http://www.laboutiquesf.fr/index.php> - sur place : LR Paris, 36, rue Laborde, 75008 Paris, du lundi au vendredi de 10h à 17h (métro Miromesnil) - Courriel : lrparis@lrparis.fr

1914-1918



VITRAIL ÉGLISE SAINT PIERRE DE TRÉDANIEL (22)